

Rapport annuel 2007

SOCIÉTÉ
INDUSTRIELLE
ET FINANCIÈRE
DE L'ARTOIS

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE L'ARTOIS

Rapport annuel 2007

Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

Société anonyme au capital de 5 324 000 euros
Siège social : 31-32, quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex - France
Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33 - Fax : +33 (0)1 46 96 44 22 - www.sif-artois.com
RCS Nanterre 562 078 261

Conseil d'administration

au 19 mars 2008

Comte de Ribes

Président d'honneur et administrateur

Cédric de Baillencourt

Président-directeur général

Vincent Bolloré

Représentant Bolloré Participations

Marc Bebon

Représentant Compagnie du Cambodge

Hubert Fabri**Jean-Philippe Hottinguer****Christoph von Malaise****Edmond Marchegay****Céline Merle-Béral**

Représentant Société Bordelaise Africaine

Olivier Roussel**Philippe de Taux de Wardin**

Représentant PF Representation

Information financière

CÉDRIC DE BAILLIENCOURT

Directeur des participations
et de la communication

Tél. : +33 (0)1 46 96 46 73

Fax : +33 (0)1 46 96 48 76

EMMANUEL FOSSORIER

Responsable de
la communication financière

Tél. : +33 (0)1 46 96 47 85

Fax : +33 (0)1 46 96 42 38

Rapport financier annuel

5	RAPPORT DE GESTION
6	Rapport du Conseil
14	Rapport du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne
18	Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne
19	COMPTES CONSOLIDÉS
20	Bilan consolidé
22	Compte de résultat consolidé
23	Variation de la trésorerie consolidée
24	Variation des capitaux propres consolidés
25	Annexe
31	Notes sur le bilan
47	Notes sur le compte de résultat
52	Autres informations
55	Liste des sociétés consolidées
56	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
57	COMPTES SOCIAUX
58	Bilan
59	Compte de résultat
60	Annexe
61	Notes sur le bilan
63	Notes sur le compte de résultat
64	Informations diverses
65	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices
66	Filiales et participations
68	Rapport général des Commissaires aux comptes
69	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et les engagements réglementés
71	RÉSOLUTIONS
72	Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008
73	AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES
74	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes
75	Attestation du rapport financier annuel
75	Document d'information annuel



Rapport de gestion

6	Rapport du Conseil
14	Rapport du Président du Conseil sur les conditions de préparation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne
18	Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne

Rapport de gestion

Rapport du Conseil

Résultats au 31 décembre 2007

COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat net consolidé ressort à 68 millions d'euros contre 43 millions d'euros en 2006 et correspond pour l'essentiel aux dividendes reçus de la Compagnie de Pleuven après la cession de titres Vallourec. Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 668 millions d'euros au 31 décembre 2007, contre 825 millions d'euros fin 2006, après - 180 millions de mise à la juste valeur des titres (Compagnie de Pleuven).

COMPTES SOCIAUX

Le résultat net social atteint 64 millions d'euros contre 48 millions d'euros en 2006 et correspond principalement aux dividendes reçus de la Compagnie de Pleuven et de Plantations des Terres Rouges.

TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2007, la trésorerie de la Société Industrielle et Financière de l'Artois s'élève à 73 millions d'euros contre 4 million d'euros au 31 décembre 2006.

Participations

FINANCIÈRE DU LOCH (11,9 %)/COMPAGNIE DE PLEUVEN (12,0 %)

La Société Industrielle et Financière de l'Artois détient directement 11,9 % de la Financière du Loch et 12 % de la Compagnie de Pleuven qui gèrent un portefeuille de participations, dont notamment :

HAVAS

Durant l'exercice 2007, le Groupe a acquis plus de 6 % du capital d'Havas pour 123 millions d'euros, portant sa participation à 32,87 %⁽¹⁾. La valeur boursière de cette participation s'élève à 472 millions d'euros à fin décembre 2007.

Depuis 2005, le Groupe est présent au Conseil d'Havas, dont Vincent Bolloré est le Président non-exécutif.

L'année 2007 a été marquée par la forte amélioration des résultats d'Havas dont le revenu atteint 1 532 millions d'euros, soit une croissance organique de 7,1 % par rapport à 2006, le résultat opérationnel s'est établi à 168 millions d'euros (+ 39 %) et le résultat net part du groupe à 83 millions d'euros (+ 81 %).

La quote-part d'Havas dans les résultats des entreprises associées pour l'exercice 2007 représente 26 millions d'euros dans les comptes de Bolloré, avant 15 millions d'euros de dépréciation des titres, contre 12 millions d'euros en 2006.

AEGIS

Au cours de l'exercice 2007, le Groupe Bolloré a renforcé sa participation dans Aegis Group Plc, société de marketing services spécialisée dans les médias et les études de marché, cotée à la Bourse de Londres. À fin 2007, il détenait 29,95 %⁽²⁾ d'Aegis et la valeur boursière de cette participation représentait 548 millions d'euros.

Le résultat net part du groupe 2007 progresse de 17 % à 89,6 millions de livres sterling. La baisse du titre Aegis en 2007 et de la livre sterling ont généré un impact dans les comptes de Bolloré de - 113 millions d'euros de dépréciation de titres en résultat (l'impact total sur les capitaux propres étant de - 163 millions d'euros).

VALLOUREC

Après avoir cédé une partie de sa participation dans Vallourec en 2005 et 2006 pour 886 millions d'euros, le Groupe a de nouveau procédé au cours de l'année 2007 à la cession de titres Vallourec pour 377 millions d'euros, réalisant une plus-value nette⁽³⁾ de 345 millions d'euros. Le Groupe détenait alors, à fin 2007, une participation de 3,97 % du capital en grande partie couverte par des ventes à terme. Le dénouement par anticipation de ces ventes à terme optionnelles au mois de janvier 2008 s'est traduit par la cession de 3,5 % supplémentaires pour un montant de 400 millions d'euros, et une plus-value nette estimée⁽³⁾ à 354 millions d'euros pour l'exercice 2008.

À la suite de ces opérations, le Groupe Bolloré a souhaité accroître à nouveau sa participation dans Vallourec et détient à ce jour une participation de 2,2 % du capital (acquisition de titres pour 111 millions d'euros⁽⁴⁾ en 2008), faisant pour partie l'objet de couvertures à terme.

(1) Dont 4,75 % détenus par Bolloré.

(2) Dont 0,8 % détenu par Bolloré Participations et 1,6 % par Nord-Sumatra Investissements.

(3) Avant impact des dérivés.

(4) Acquisition de titres par la Compagnie de Cornouaille, filiale de Bolloré.

IER (52,1 %)

IER est leader mondial des terminaux d'impression et de lecture permettant le traitement sécurisé des flux de passagers. Il est également l'un des leaders mondiaux dans la fourniture d'équipements de contrôle, de sécurisation de l'accès des piétons et des véhicules dans les immeubles, les réseaux de transports en commun et les infrastructures publiques sensibles.

IER poursuit l'amélioration de son résultat opérationnel qui ressort à - 1,5 million d'euros contre une perte de 4,1 millions d'euros en 2006, et qui intègre 9 millions d'euros de frais de recherche et de développement. Malgré la baisse du chiffre d'affaires de 5 %, impacté notamment par la baisse du dollar américain, les marges ont été maintenues grâce à d'importantes économies obtenues par des gains de productivité.

Les ventes de terminaux, imprimantes et lecteurs d'embarquement, s'élèvent à 35,4 millions d'euros, en progression de 4 % par rapport à l'exercice précédent et celles de bornes ressortent à 11,7 millions d'euros, contre 17,4 millions d'euros en 2006 en raison d'un ralentissement de l'approvisionnement des grands clients (SNCF, Caisses primaires d'assurance maladie, la Poste). Les activités de services liées aux terminaux et bornes ont réalisé 27,4 millions d'euros de chiffres d'affaires, en diminution de 13,5 % par rapport à l'exercice 2006 qui avait connu une activité exceptionnelle.

Le chiffre d'affaires de l'activité contrôle d'accès est en léger repli à 52,2 millions d'euros en l'absence de grands contrats comme en 2006 (métro de Lyon, métro de Boston), mais bénéficie d'une croissance significative sur une clientèle plus diversifiée.

Les ventes de l'activité Identification Automatique dans la distribution de matériel, de solutions intégrées, de services et de logiciels se sont élevées à 10,1 millions d'euros contre 10,5 millions d'euros en 2006 à périmètre constant tandis que les ventes de produits RFID ont connu à nouveau une croissance de 15 % grâce à la mise en service de la troisième ligne de production d'étiquettes radiofréquence au second semestre 2007.

Affectation du résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 64 398 931,63 euros. Il vous est proposé d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	64 398 931,63
Augmenté du report à nouveau antérieur	4 178 895,38
Bénéfice distribuable	68 577 827,01
Dividende	54 837 200,00
Au compte « Report à nouveau »	13 740 627,01

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 206 euros par action au nominal de 20 euros, en progression de 25 % par rapport à 2006.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou sur option à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Ce dividende sera, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, mis en paiement à partir du 16 juin 2008.

Distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions légales, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	2006	2005	2004
Nombre d'actions	266 200	266 200	266 200
Dividende (en euros)	165,00 ⁽¹⁾	96,00 ⁽¹⁾	80,00 ⁽²⁾
Montant distribué (en millions d'euros)	43,92	25,56	21,30

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2005 et 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

(2) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2004 était éligible à la réfaction de 50 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

Prescription des dividendes

Le délai légal de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de leur mise en paiement.

Les dividendes atteints par la prescription quinquennale sont reversés à l'État.

Dépenses non déductibles fiscalement

Aucune dépense ou charge non déductible du résultat fiscal en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée par la société.

Renseignements concernant l'actionnariat

Au 31 décembre 2007, le capital de la Société Industrielle et Financière de l'Artois était réparti de la façon suivante :

	% du capital
Financière Moncey	42,05
Société Bordelaise Africaine	30,19
Bolloré	8,98
Socfrance	6,84
Compagnie du Cambodge	6,86
Total Groupe Bolloré	94,92
Public	5,08
Total	100,00

Le nombre de droits de vote est identique à celui des actions. À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Au 31 décembre 2007, le nombre d'actionnaires inscrits au nominatif pur est de 56, celui inscrit au nominatif administré s'élevant à 679 (source : CM-CIC Securities).

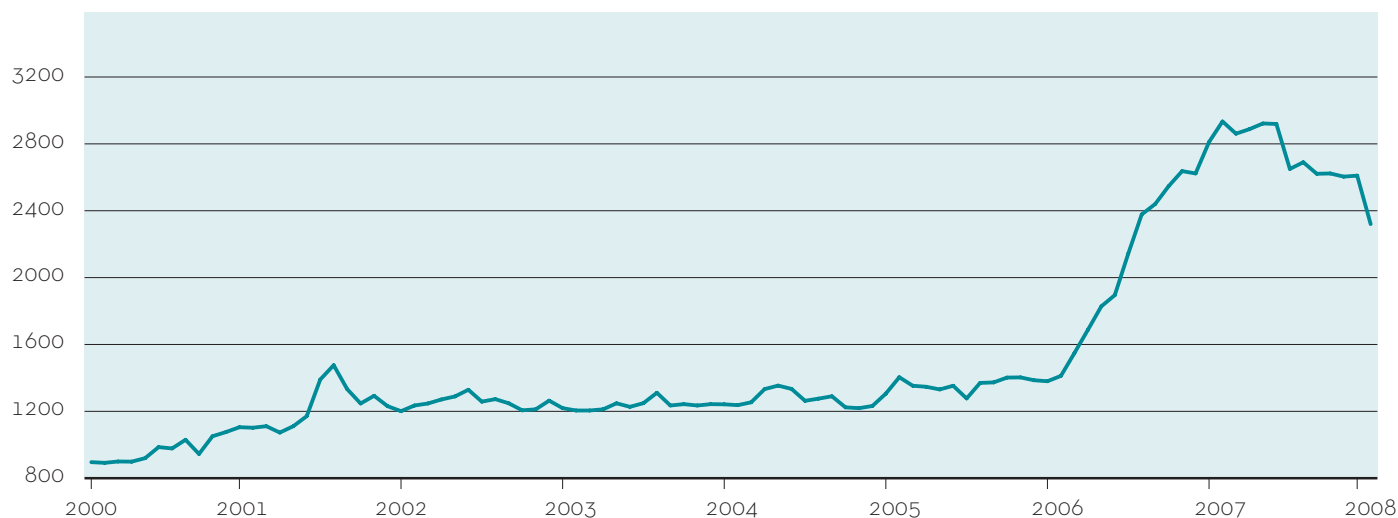
Au 31 décembre 2007, aucune action inscrite au nominatif pur n'était nantie.

Les salariés du Groupe ne détiennent aucun pourcentage du capital de la société au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Rapport de gestion

Évolution du cours de l'action

en euros (moyenne mensuelle)



(en euros)

Cours au 31 décembre 2006	2 636,00
Cours au 31 décembre 2007	2 620,00
Cours au 29 février 2008	2 319,98

Au 29 février 2008, la capitalisation boursière de la Société Industrielle et Financière de l'Artois s'élève à 617,58 millions d'euros, le nombre de titres échangés en 2007 s'élève à 1 326 et les montants échangés, à 3,64 millions d'euros.

Prises de participations

PRISES DE PARTICIPATIONS DIRECTES

Néant.

PRISES DE PARTICIPATIONS INDIRECTES

Néant.

Conseil d'administration

Le Conseil a pris connaissance avec tristesse du décès de Michel Roqueplo. Le Conseil tient à souligner combien les conseils judicieux, l'apport précieux et la présence humaine de Michel Roqueplo ont toujours été appréciés et seront regrettés.

Le Conseil d'administration du 6 décembre 2007 a coopté Cédric de Bailliencourt pour la durée restant à couvrir du mandat de Michel Roqueplo, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2010 sur les comptes de l'exercice écoulé. Nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette cooptation.

Le mandat d'Edmond Marchegay arrive à expiration à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Nous vous proposons de renouveler son mandat pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, il est demandé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du même Code et conclues au cours de l'exercice et des exercices écoulés après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Jetons de présence

Le montant global maximal des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil d'administration à ses membres a été fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1999 à la somme de 59 445 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

La répartition de jetons de présence est réalisée, conformément à la décision du Conseil d'administration, à part égale au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des administrateurs.

Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2007, par la société, par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, ou par la société qui contrôle votre société, au sens du même article :

• Comte de Ribes, Président d'honneur	
Jetons de présence	26 550 euros
• Cédric de Baillencourt, Président	
Rémunération fixe	251 956 euros
Rémunération variable	50 000 euros
Jetons de présence	39 333 euros
Avantages en nature	2 777 euros
• Hubert Fabri, Administrateur	
Jetons de présence	23 350 euros
• Edmond Marchegay, Administrateur	
Rémunération fixe	360 000 euros
Rémunération variable	45 000 euros
Jetons de présence	3 050 euros
Avantages en nature	1 905 euros
• Jean-Philippe Hottinguer, Administrateur	
Jetons de présence	2 288 euros
• Olivier Roussel, Administrateur	
Jetons de présence	19 913 euros
• Christoph von Malaise, Administrateur	
Jetons de présence	2 288 euros
• Bolloré Participations, Administrateur	
Jetons de présence	33 433 euros
• Compagnie du Cambodge, Administrateur	
Jetons de présence	3 050 euros
• PF Representation Administrateur représentée par Philippe de Taux de Wardin	
Jetons de présence	2 287 euros
• Société Bordelaise Africaine, Administrateur représentée par Céline Merle-Béral	
Jetons de présence	3 050 euros

La Société Industrielle et Financière de l'Artois a en outre consenti à Edmond Marchegay une option d'achat de 5 % du capital d'IER, option à lever entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2009. Le prix d'exercice sera fondé sur la valorisation d'IER de 85 millions d'euros pour 100 % du capital.

Aucun contrat de service ne prévoyant l'octroi d'avantages à son terme ne lie les membres du Conseil d'administration à la société ou à l'une quelconque de ses filiales.

Mandats exercés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

COMTE DE RIBES

Président d'honneur et administrateur

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2007 ^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président-directeur général de Société Bordelaise Africaine ;
- Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Président d'honneur de Société Industrielle et Financière de l'Artois, IER ;
- Vice-Président de Bolloré ;
- Directeur général de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;
- Administrateur de Bolloré, Ciments français, IER, Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge et de la Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (ex-HR Banque) ;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'administration de Financière Moncey.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président de Redlands Farm Holding ;
- Vice-Président de Financière du Champ de Mars (ex-Socfin) ;
- Administrateur de Plantations des Terres Rouges SA, Financière du Champ de Mars (ex-Socfin), Nord-Sumatra Investissements, SFA ;
- Représentant permanent de la Société Anonyme Forestière et Agricole au Conseil de SAFA Cameroun ;
- Représentant permanent de PF Representation aux Conseils de Socfinasia, Socfinal, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB).

CÉDRIC DE BAILLENCOURT

Président-directeur général

Date d'entrée en fonction : 6 décembre 2007

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odé, de Bolloré ;
- Président des Conseils d'administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey et de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard (depuis le 6 décembre 2007) ;
- Président-directeur général de Société Industrielle et Financière de l'Artois (depuis le 6 décembre 2007) ;
- Président de Sofibol, Compagnie de Guénolé, Compagnie de Guilvinec, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Quiberon, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière du Perguet, Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean, Omnium Bolloré ;
- Gérant de Socarfi, Financière du Loch, Compagnie de Malestroït ;
- Administrateur de Bolloré, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey, Omnium Bolloré, Sofibol, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière de l'Odé, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Compagnie des Glénans ; de Bolloré aux Conseils de Batscap, Havas et Socotab, de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA) ; de Plantations des Terres Rouges au Conseil de Compagnie du Cambodge ; de PTR Finances au Conseil de Castelway, de Compagnie du Cambodge au Conseil de Surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Compagnie.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Administrateur de African Investment Company, Arlington Investissements, Carlyle Investissements, Cormoran Participations, Dumbarton Invest, Latham Invest, Forestière Équatoriale, BB Groupe, PTR Finances, Peachtree Invest, Renwick Invest, Sorebol, Swann Investissements et Technifin.
- Représentant permanent de Sofimap au Conseil de la Société Havraise Africaine de Négoce (Shan).

Rapport de gestion

BOLLORÉ PARTICIPATIONS

Représentant permanent : Vincent Bolloré
Administrateur

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2007^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Membre du Conseil de surveillance de la Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Compagnie des Tramways de Rouen, Compagnie des Glénans, Financière de l'Odé, IER, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Administrateur de Agro Products Investment Company Limited, Bereby Finances, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Nord-Sumatra Investissements, Socfinco, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Palmeraies du Cameroun (Palmcam), SAFA Cameroun, Société des Palmeraies du Cameroun (Socapalm), Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, SDV Cameroun, SDV Congo, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB), Red Lands Roses, Compagnie Internationale de Cultures, Induservices, Plantations des Terres Rouges, SFA, Socfinal, Socfinasia, Socfinde, Terrasia.

HUBERT FABRI

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2007^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odé, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Industrielle et Financière de l'Artois, Terres Rouges Consultants ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Représentant permanent de Financière V au Conseil d'administration de Compagnie des Glénans.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Immobilière de la Pépinière, Induservices, Liberian Agricultural Company (LAC), Mopoli, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Socfinal, Socfinaf Cy Ltd, Socfinasia, Socfinco, Socfininter, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol) ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB) ;
- Administrateur de Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, SAFA Cameroun, Nord-Sumatra Investissements, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Plantations des Terres Rouges, Mopoli Luxembourg, Socfinde, Socfindo, Terrasia, Okomu Oil Palm Cy ;
- Représentant permanent de PF Representation aux Conseils de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, Red Lands Roses, Société des Palmeraies du Cameroun (Socapalm).

JEAN-PHILIPPE HOTTINGUER

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2007^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président-directeur général de Jean-Philippe Hottinguer Corporate Finance (ex-HRF SA) ;
- Membre des Conseils de surveillance de Devanlay, Etam Développement ;
- Administrateur aux Conseils de Société Industrielle et Financière de l'Artois, Etam ;
- Représentant permanent de Jean Conrad Hottinguer AG, associé commandité gérant de banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (ex-HR Banque) ;

- Représentant de Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (ex-HR Banque) au Conseil de Banque Jean-Philippe Hottinguer gestion privée (ex-HR Gestion).

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Néant.

CHRISTOPH VON MALAISE

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2007^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Néant.

EDMOND MARCHEGAY

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2005^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2007

(Le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008)

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président-directeur général d'IER ;
- Membre du Conseil de surveillance de Dévotis, DMC, Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (ex-HR Banque), Zodiac ;
- Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président du Conseil d'administration et administrateur d'Automatic Systems.

OLIVIER ROUSSEL

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2006^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président de la société ISTAC SAS ;
- Administrateur de Bolloré, Saga, Financière Moncey, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Lozé et Associés ;
- Membre du Conseil de surveillance de Carrère Group et Alternative Leader France.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Administrateur de Bernard Global Loan Investors Ltd.

COMPAGNIE DU CAMBODGE

Représentant permanent : Marc Bebon

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2006

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Membre du Conseil de surveillance de Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (ex-HR Banque) ;
- Administrateur de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey, Rivaud Innovation, IER, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Administrateur de SAFA Cameroun, Société Havraise Africaine de Négoce (Shan).

SOCIÉTÉ BORDELAISE AFRICAINE

Représentant permanent : Céline Merle-Béral

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2006^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois, Forestière Équatoriale.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Néant.

(R) Renouvelé.

PF REPRESENTATION

Représentant permanent : Philippe de Taux de Wardin
Administrateur

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2007^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2009

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

• Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président de Liberian Agricultural Company, Red Lands Roses ;
- Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Plantations des Terres Rouges, Société des Palmeraies du Cameroun, Société des Palmeraies de la Ferme Suisse - Palm'Or, Compagnie Internationale de Cultures, Socfinal, Socfinasia.

Tableau des délégations en cours de validité

(article L. 225-100 du Code de commerce)

Autorisation donnée au Conseil d'administration d'émettre des obligations subordonnées ou non ou des bons de souscription d'obligations de même type	Assemblée générale ordinaire du 4 juin 2003 (7^e résolution) Autorisation jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 200 000 000 d'euros Validité de l'autorisation : 5 ans à compter de la date de l'Assemblée générale ordinaire (jusqu'au 4 juin 2008)
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Assemblée générale mixte du 6 juin 2007 (12^e résolution) Les augmentations de capital ne pourront dépasser 1 700 000 euros. Le montant nominal des valeurs constituant des titres d'emprunt ne pourra excéder 200 000 000 d'euros Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 6 août 2009)
Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Assemblée générale mixte du 6 juin 2007 (13^e résolution) Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 6 août 2009)
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	Assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2007 (14^e résolution) Les augmentations de capital ne pourront dépasser 1 700 000 euros Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 6 août 2009)
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés	Assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2007 (15^e résolution) 1 % du capital Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 6 août 2009)

État récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Néant.

Rapport de gestion

Données sociales

Périmètre : monde

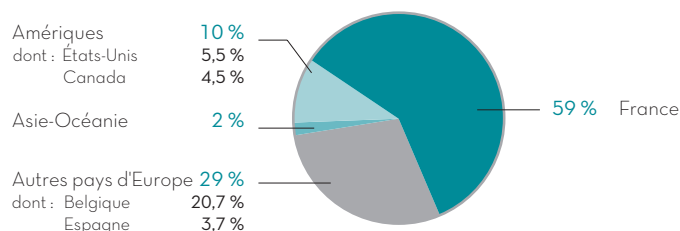
Au 31 décembre 2007, le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois emploie 905 salariés par la détention d'une participation majoritaire de 52,11 % dans le capital d'IER. Elle consolide 15 sociétés et exerce ses métiers dans le monde de l'industrie.

Effectifs au 31 décembre 2007

Effectifs par zone géographique	France	Europe	Afrique	Asie-Océanie	Amériques	Total
Industrie	542	259	0	15	89	905
En pourcentage	59,89	28,62	0,00	1,66	9,83	100,00

Parmi les 905 salariés de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, 542 sont localisés en France et 363 sont localisés dans le reste du monde.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Effectif par type de population	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Industrie	706	199	305	600	887	18	905
En pourcentage	78,01	21,99	33,70	66,30	98,01	1,99	100,00

Recrutements et départs

En 2007, la Société Industrielle et Financière de l'Artois a procédé à 189 recrutements, dont 78 % correspondent à des embauches sous contrat à durée indéterminée.

Recrutements	Effectif	%
Contrat à durée indéterminée (CDI)	148	78,31
Contrat à durée déterminée (CDD)	41	21,69
Total	189	100,00

Le nombre total des départs en 2007 est de 223 personnes.

Départs	Effectif	%
Démission	85	38,12
Fin de contrat à durée déterminée	31	13,90
Licenciement non économique	66	29,60
Licenciement économique	18	8,07
Mutation	4	1,79
Retraite	7	3,14
Autres motifs	12	5,38
Total	223	100,00

Périmètre : France

Le périmètre des sociétés françaises du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois est constitué de quatre sociétés pour un effectif au 31 décembre 2007 de 542 salariés.

L'effectif France présent sur l'année 2007 est de 675 salariés.

Organisation du temps de travail

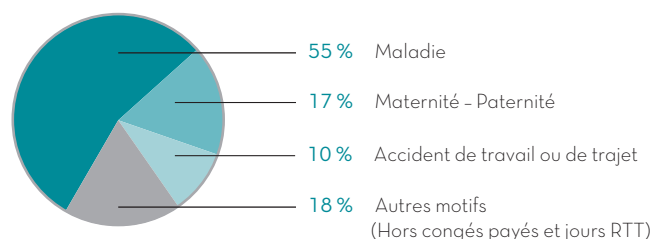
L'organisation du temps de travail varie selon la nature de l'activité. En France, le temps de travail dans les sociétés et établissements est fixé en application de la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

Le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois compte au 31 décembre 2007 :

- 203 cadres autonomes (soit 37,45 % de l'effectif France), dont le forfait moyen est de 217 jours travaillés par an ;
 - 29 salariés à temps partiel (soit 5,35 % de l'effectif France).
- En 2007, 191 salariés ont effectué des heures supplémentaires pour un volume total de 10 935 heures (soit une moyenne de 57,25 heures supplémentaires par salarié concerné).

Absentéisme et motifs

L'absentéisme est réparti comme suit pour l'année 2007 :



Rémunération

La rémunération annuelle brute (soumise à cotisations sociales) de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois a atteint 22 810 431 euros en 2007.

Intéressement, participation, Plan Épargne Entreprise

En 2007, seule la société Barrière Contrôle d'Accès a mis en place un dispositif d'épargne salariale représentant 18 salariés souscripteurs au plan d'épargne d'entreprise (PEE) et un montant global de versements de 36 000 euros en 2007.

Ces versements représentent environ 0,16 % de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe et se répartissent comme suit :

- 9 000 euros proviennent des versements des salariés (montant moyen de 500 euros versés par salarié souscripteur) ;
- 27 000 euros proviennent de l'abondement de la société (montant moyen de 1 500 euros par salarié souscripteur).

Formation

En 2007, le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois a consacré un budget de 275 407 euros à la formation de ses salariés et dispensé un total de 3 931 heures.

210 salariés ont suivi au moins une formation dans l'année (38,75 % de l'effectif France) pour une durée moyenne de 19 heures par salarié formé. Sur un effectif France de 230 cadres et 312 non-cadres, 37 % des cadres et 40 % des non-cadres ont suivi une formation en 2007.

Œuvres sociales

En 2007, les sociétés françaises du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois ont consacré un budget de 511 380 euros pour les œuvres sociales et le fonctionnement des Comités d'Entreprise soit environ 2,42 % de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe.

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

En 2007, le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois a employé en France 16 personnes handicapées parmi lesquelles deux ont bénéficié d'une action de formation.

Hygiène et sécurité

En 2007, le nombre d'accidents du travail (avec arrêt de travail) recensé est de 13.

Ce chiffre, en baisse par rapport à 2006, s'explique par :

- une augmentation du budget consacré aux dépenses concernant l'hygiène et la sécurité (93 944 euros en 2007) ;
- la formation à la sécurité de 76 salariés, soit environ 11,26 % de l'effectif France présent sur l'année.

Au total, le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois a dispensé 671 heures de formation sur ces thèmes ce qui représente en moyenne près de 9 heures par salarié formé.

Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Au cours de l'exercice 2007, trois accords collectifs ont été signés au sein du périmètre France :

- deux accords collectifs relatifs aux rémunérations ;
- un accord collectif relatif au dialogue social.

Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi

En 2007, les sociétés françaises du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois n'ont pas eu à mettre en œuvre un plan de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi.

Main-d'œuvre extérieure

Le recours à la main-d'œuvre extérieure s'inscrit principalement dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents ou pour répondre à des besoins spécifiques (délais courts et incertains).

En 2007, ce recours correspond à 36 personnes (en équivalent temps plein) et représente environ 13,38 % de la masse salariale France.

Données environnementales

Indicateurs environnementaux	Unité de mesure	Données 2007	Données 2006	Données 2005
Consommation de matières premières				
Eau	m ³	4 600	3 584	8 099
Consommation d'énergie				
Électricité	MWh	1 993	1 350	2 683
Fioul pour poids lourds, engins, usine	l			
Fioul et diesel oil pour navires	t			
Fioul et diesel oil pour locomotives	l			
Gaz	m ³	268 623	261 336	168 201

Rapport de gestion

Rapport du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société et sur les éventuelles limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur général

En application de l'article L. 225-37 alinéa 4 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte aux actionnaires dans le présent rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Les diligences retenues pour l'élaboration de ce rapport reposent sur des entretiens et des réunions avec les différentes directions des divisions opérationnelles et des services centraux du Groupe. Ces travaux ont été conduits en particulier par les départements des affaires juridiques et d'audit interne du Groupe, sous la supervision et la coordination de la Direction financière et de la Direction de la communication financière. Les règles de contrôle interne du Groupe s'appliquent aux sociétés faisant partie du périmètre de consolidation des comptes.

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Les statuts ne prévoient pas de règles particulières de convocation du Conseil.

Afin de permettre à un nombre maximal d'administrateurs d'assister aux séances du Conseil d'administration, les dates prévisionnelles de réunion sont fixées plusieurs mois à l'avance, et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertations pour permettre la présence effective du plus grand nombre d'administrateurs.

Cette manière de procéder donne des résultats appréciables puisqu'on constate que le taux de présence aux réunions du Conseil d'administration est élevé.

Ainsi, le Conseil s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice, les 22 mars, 6 juin, 27 septembre et 6 décembre 2007, étant précisé que le taux de présence s'est élevé respectivement à 100 %, 54 %, 100 % et 90 % au cours de ces séances.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède en outre, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque administrateur afin de leur permettre de faire part de leurs observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque administrateur, qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

Le Conseil d'administration, en séance du 27 septembre 2007, a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail.

Cette dernière a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
- vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Concernant les résultats de l'évaluation, les administrateurs ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les administrateurs ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition et qui permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

Par ailleurs, la composition du Conseil permet la réunion de compétences reconnues, notamment industrielles, financières et bancaires, qui s'expriment de façon permanente et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

Le montant global maximal des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil d'administration à ses membres a été fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1999 à la somme de 54 945 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

Le Conseil du 27 septembre 2007 a décidé que la répartition de jetons de présence sera réalisée par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des administrateurs.

Le Conseil est présidé par Cédric de Bailliencourt, Président-directeur général. En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, aucune limitation n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Président-directeur général.

Définition et objectifs en matière de contrôle interne

La société ayant une activité de holding, le contrôle interne s'étend à toutes les sociétés contrôlées, notamment les sociétés cotées et celles ayant une incidence significative sur les comptes consolidés du fait de leur intégration dans le périmètre de consolidation.

Le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois est inclus dans le Groupe Bolloré ; les procédures de contrôle interne s'appliquant à la Société Industrielle et Financière de l'Artois et à ses filiales sont donc principalement celles de Bolloré.

Le cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF) publié en janvier 2007 définit le contrôle interne comme un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
 - l'application des instructions et orientations fixées par la Direction générale ;
 - le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
 - la fiabilité des informations financières ;
- et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.
- Selon ce cadre, le contrôle interne recouvre les composantes suivantes :
- une organisation appropriée comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou modes opératoires, des outils ou pratiques appropriés ;
 - la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
 - un système visant à recenser, à analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
 - des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus, et conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs ;
 - une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois s'est appuyé sur le cadre de référence pour la rédaction de ce rapport.

Un système de contrôle interne adapté aux spécificités des organisations du Groupe

CONTEXTE GÉNÉRAL DU CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle interne de la Société Industrielle et Financière de l'Artois repose sur les principes suivants :

La séparation des fonctions

Garante de l'indépendance du contrôle, une dissociation des fonctions opérationnelles et financières a été mise en place à chaque niveau du Groupe.

Les fonctions financières des entités assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Régulièrement, l'intégralité de ces données est transmise aux dirigeants et aux fonctions centrales.

Des filiales autonomes et responsables

Le Groupe est organisé en divisions opérationnelles qui, en raison de la diversité de leurs activités, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont responsables de :

- la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à leurs spécificités ;
- l'optimisation de leurs opérations et performances financières ;
- la protection de leurs actifs ;
- la gestion de leurs risques.

Ce système de délégation permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Un support et un contrôle communs à l'ensemble des sociétés du Groupe

Le Groupe établit un référentiel de procédures comptables, financières et de contrôle, d'application obligatoire, directement accessible par les divisions opérationnelles sur l'intranet.

Le département d'audit interne évalue régulièrement le dispositif de contrôle des entités, et, leur suggère les propositions d'évolution les mieux adaptées.

PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE ET LEURS MISSIONS

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration veille à l'efficacité du dispositif de contrôle interne tel que défini et mis en œuvre par la Direction générale. Si besoin, le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour engager les actions et vérifications qu'il juge appropriées.

La Direction générale

Elle est responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi d'un dispositif de contrôle interne adapté et efficace. En cas de défaillance du dispositif, elle veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

Le comité mensuel de résultat

Chaque division, pour l'ensemble de son périmètre, présente mensuellement à la Direction générale du Groupe et aux fonctions centrales les indicateurs opérationnels et financiers de son activité, ainsi que l'analyse de leur évolution par rapport aux objectifs approuvés par la Direction générale.

Les organes d'administration des filiales

Dans chaque filiale du Groupe, l'organe d'administration examine la stratégie et les orientations de la société proposées par la Direction générale, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque mandataire reçoit toutes les informations nécessaires à l'accom-

plissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Les directions des filiales

Elles appliquent les orientations des organes d'administration au sein de chaque filiale. Assistées de leur service contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leur organe d'administration et aux comités de direction.

L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'un département d'audit interne intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et la Direction générale, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale, et un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, un suivi de missions précédentes et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou la Direction générale. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient de formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

L'audit a la responsabilité d'évaluer le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de faire toutes préconisations pour l'améliorer, dans le champ couvert par ses missions. Les rapports d'audit sont destinés aux sociétés auditées, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et aux Directions financière et générale du Groupe.

Les Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. À ce titre, ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus. Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise. Ils communiquent une synthèse annuelle des conclusions de leurs travaux à la Direction financière et à la Direction générale du Groupe.

Les comptes de la Société Industrielle et Financière de l'Artois sont certifiés conjointement par le cabinet Constantin Associés, représenté par Thierry Quéron, et AEG Finances, représenté par Philippe Bailly (titulaires). Tous deux ont été nommés pour six ans par l'Assemblée générale du 9 juin 2004.

Description du processus de contrôle interne

CONFORMITÉ DES PRATIQUES AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Les directions fonctionnelles du Groupe lui permettent :

- de connaître les différentes règles et lois qui lui sont applicables ;
- d'être informé en temps utile des modifications qui leur sont apportées ;
- de transcrire ces règles dans les procédures internes ;
- d'informer et de former les collaborateurs sur les règles et lois qui les concernent.

Rapport de gestion

APPLICATION DES INSTRUCTIONS ET ORIENTATIONS FIXÉES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

À cet égard, le processus budgétaire du Groupe constitue un engagement fort de la part des entités vis-à-vis de la Direction générale :

- au cours du quatrième trimestre, chaque division opérationnelle établit, sur la base des orientations stratégiques fixées par la Direction générale, un budget détaillant les perspectives de résultat et de génération de trésorerie, ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer les performances opérationnelles ;
- une fois validé par la Direction générale, ce budget, mensualisé, sert de référentiel au contrôle budgétaire. Une analyse des écarts entre cette projection budgétaire et le résultat mensuel est réalisée, chaque mois, au cours des comités de résultat réunissant la Direction générale du Groupe, les directions de division et les directions fonctionnelles du Groupe (relations humaines, juridique, finance).

LE BON FONCTIONNEMENT DES PROCESSUS INTERNES DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT CEUX CONCOURANT À LA SAUVEGARDE DE SES ACTIFS

La Direction des systèmes d'information a mis en place des procédures de sauvegarde et de sécurité permettant d'assurer la qualité et la sûreté de l'exploitation y compris en cas de problème majeur.

Le processus de suivi des investissements, mené conjointement par la Direction des achats, la Direction du contrôle de gestion et la Direction des assurances, concourt à un suivi précis des actifs corporels du Groupe et à une sauvegarde de leur valeur d'utilité au travers de couvertures d'assurance appropriées.

Bien que décentralisé dans les divisions opérationnelles, le suivi des comptes clients fait l'objet d'un reporting mensuel à la Direction financière du Groupe, chargée de recenser les principaux risques de recouvrement sur clients et de mettre en place, avec les divisions, les actions correctives.

Le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par :

- la transmission quotidienne des performances de trésorerie des divisions ;
- l'actualisation mensuelle des prévisions de trésorerie du Groupe ;
- l'optimisation des risques liés aux taux de change et aux taux d'intérêt (étudiée au sein du comité des risques qui se réunit trimestriellement sous l'autorité de la Direction financière) ;
- la disponibilité, auprès des partenaires financiers, d'en-cours de crédit à court, moyen et long terme.

LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle ; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d'un examen limité au 30 juin et d'un audit complet au 31 décembre qui portent à la fois sur les comptes sociaux des entités du périmètre et sur les comptes consolidés. Une fois arrêtés par le Conseil d'administration, ils donnent lieu à publication.

Le Groupe s'appuie sur les éléments suivants pour la consolidation des comptes :

- le service de consolidation du Groupe, garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de l'entité consolidante ;
- le strict respect des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation ;
- l'utilisation d'un outil informatique de renom, développé en 2005 et régulièrement maintenu pour s'adapter aux nouvelles technologies de transmission d'informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d'informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables ;

- la décentralisation d'une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.

Le processus du reporting financier

Les services trésorerie et contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Au sein de chaque division, les éléments du reporting financier sont validés par la Direction générale et communiqués sous la responsabilité de la Direction financière.

Les informations sont présentées sous un format standardisé respectant les règles et normes de consolidation et facilitant ainsi la comparaison avec les éléments consolidés semestriels et annuels. Elles font l'objet de rapports spécifiques transmis à la Direction générale du Groupe.

Les reportings financiers mensuels sont complétés par des exercices de révision budgétaire en cours d'année afin d'ajuster les objectifs annuels en fonction des données les plus récentes.

LA PRÉVENTION ET LA MAÎTRISE DES RISQUES

La gestion des risques

Les litiges et risques sont suivis par chaque entité, qui rend compte à sa division en fonction de leur matérialité. Par ailleurs, la Direction juridique ainsi que la Direction des assurances, en ce qui concerne la gestion des sinistres, fournissent leur assistance pour tout contentieux important, ainsi que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative.

Mise en place d'une cartographie des risques sur l'ensemble des métiers du Groupe

Afin de mieux évaluer et contrôler les risques inhérents au fonctionnement de chaque entité, une démarche globale de cartographie des risques a été initiée en 2005 par la Direction financière du Groupe avec l'aide d'un conseil extérieur.

Ce processus s'est étendu à l'ensemble des métiers du Groupe, permettant ainsi de constituer une cartographie consolidée. Au niveau de chaque division, des « propriétaires » de risques ont été nommés pour chaque risque prioritaire. Ces « propriétaires » de risques ont pour mission d'actualiser régulièrement la connaissance des risques identifiés et de déployer des plans d'actions appropriés permettant de réduire l'exposition à ces risques.

La cartographie des risques est destinée à être mise à jour régulièrement, et les risques « opérationnels » sont traités dans le cadre du comité des risques.

Un renforcement régulier du système de contrôle interne

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

Code de déontologie

Le Groupe a élaboré une Charte d'Éthique, que chaque division a adaptée à ses propres activités et à son propre environnement. La Charte d'Éthique est remise à l'ensemble des nouveaux collaborateurs.

Liste d'initiés

Le Groupe met à jour régulièrement la liste des personnes ayant accès à des informations privilégiées qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers. Ces personnes, qu'elles soient salariées, administrateurs ou tiers en relation professionnelle étroite avec l'entreprise, ont été informées de l'interdiction d'utiliser ou de communiquer cette information privilégiée dans un but de réaliser des opérations d'achat ou de vente sur ces instruments financiers.

Manuel de procédures administratives et financières

Les principales procédures financières mais aussi administratives et juridiques sont regroupées dans un manuel disponible sur un intranet pour permettre la diffusion et la gestion du cadre normatif défini par le Groupe. La mise à jour de ce manuel a été poursuivie au cours de l'année 2007.

La responsabilité environnementale

La Direction de l'audit, en coordination avec le secrétariat général, adresse chaque année un questionnaire aux différentes entités sur les actions de développement durable dans les domaines du social et de l'environnement. L'analyse des réponses permet de recenser les réalisations et d'identifier les actions nouvelles à mettre en œuvre dans le cadre des objectifs fixés par le Groupe.

Au titre de l'environnement, un réseau de référents des filiales se réunit au siège du Groupe afin de mettre en commun les compétences et de s'assurer de la bonne application des réglementations françaises et internationales. Ce groupe de travail a également vocation à définir un programme de formation pour les intervenants de terrain.

Le 15 avril 2008

Cédric de Baillencourt,
Président-directeur général

Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de Société Industrielle et Financière de l'Artois pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de Société Industrielle et Financière de l'Artois et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

Constantin Associés
Thierry Quéron

AEG Finances
Philippe Bailly

Comptes consolidés

20	Bilan consolidé
22	Compte de résultat consolidé
23	Variation de la trésorerie consolidée
24	Variation des capitaux propres consolidés
25	Principes comptables note 1
30	Principales variations de périmètre note 2
30	Comparabilité des comptes note 3
31	Notes sur le bilan notes 4 à 25
47	Notes sur le compte de résultat notes 26 à 30
52	Autres informations notes 31 à 39
55	Liste des sociétés consolidées note 40
56	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Comptes consolidés

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Goodwill	4	6 788	6 788	6 731
Immobilisations incorporelles	5-26	2 364	2 504	3 754
Immobilisations corporelles	6-26	33 843	34 917	34 482
Titres mis en équivalence	8	1 313	1 860	2 770
Autres actifs financiers	9	593 346	773 432	412 087
Impôts différés	30	6 621	3 844	2 904
Autres actifs	10-12	505	398	336
Actifs non courants		644 780	823 743	463 064
Stocks et en-cours	11	21 271	21 693	29 939
Clients et autres débiteurs	12-13	58 331	88 716	60 966
Impôts courants	12-14	3 507	1 545	3 518
Autres actifs	12-15	964	727	491
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12-16	83 641	10 352	84 168
Actifs courants		167 714	123 033	179 082
Total actif		812 494	946 776	642 146

Passif

(en milliers d'euros)

	Notes	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Capital		5 324	5 324	5 324
Primes liées au capital		4 610	4 610	4 610
Réserves consolidées		658 387	814 799	488 926
Capitaux propres, part du Groupe		668 321	824 733	498 860
Intérêts minoritaires		6 483	5 855	9 338
Capitaux propres		674 804	830 588	508 198
Dettes financières à long terme	20-21	509	4 283	5 847
Provisions pour avantages au personnel	19	2 535	2 384	2 304
Autres provisions	18-20	1 857	2 642	2 945
Impôts différés	30	4 975	5 837	5 846
Autres passifs	20-22	25	70	1 716
Passifs non courants		9 901	15 216	18 658
Dettes financières à court terme	20-21	53 953	44 722	50 111
Provisions (part à moins d'un an)	18-20	5 021	4 352	4 536
Fournisseurs et autres créditeurs	20-23	58 037	39 133	46 926
Impôts courants	20-24	4 502	8 751	7 363
Autres passifs	20-25	6 277	4 014	6 354
Passifs courants		127 789	100 972	115 290
Total passif		812 494	946 776	642 146

Comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	26-28	157 463	167 691	182 243
Achats et charges externes	28	(102 494)	(112 583)	(121 811)
Frais de personnel	28	(54 621)	(55 516)	(55 741)
Amortissements et provisions	28	(2 624)	(5 213)	(9 413)
Autres produits et charges opérationnels	28	100	934	2 413
Résultat opérationnel	27-28	(2 176)	(4 687)	(2 309)
Coût net du financement	29	(1 222)	(1 015)	185
Autres produits et charges financiers	29	69 567	52 105	8 058
Résultat financier	27-29	68 345	51 090	8 243
Part dans le résultat net des entreprises associées	8-27	(547)	7	353
Impôts sur les résultats	30	2 322	(3 802)	(653)
Résultat net consolidé		67 944	42 608	5 634
Résultat net consolidé, part du Groupe		67 384	45 849	10 034
Intérêts minoritaires		560	(3 241)	(4 400)
RÉSULTAT PAR ACTION ⁽¹⁾				
(en euros)		2007	2006	2005
Résultat net part du Groupe des activités totales				
- de base		253,1	172,2	37,7
- dilué		253,1	172,2	37,7
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies				
- de base		253,1	172,2	37,7
- dilué		253,1	172,2	37,7

(1) Hors titres d'autocontrôle.

Variation de la trésorerie consolidée

(en milliers d'euros)

	2007	2006	2005
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net part du Groupe	67 384	45 849	10 034
Part des intérêts minoritaires	560	(3 241)	(4 400)
Résultat net consolidé	67 944	42 608	5 634
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :			
- élimination des amortissements et provisions	3 855	4 444	6 147
- élimination de la variation des impôts différés	(3 629)	(992)	(155)
- autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	805	(67)	(218)
- élimination des plus ou moins-values de cession	(13 265)	564	(4 418)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0	0
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :	46 342	(28 681)	(17 535)
- dont stocks et en-cours	212	7 810	(3 995)
- dont dettes	18 148	(9 940)	7 711
- dont créances	27 982	(26 551)	(21 250)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	102 052	17 876	(10 545)
Flux d'investissement			
Décassements liés à des acquisitions :			
- immobilisations corporelles	(3 024)	(3 573)	(3 932)
- immobilisations incorporelles	(315)	(978)	(2 083)
- titres et autres immobilisations financières	(96)	(55 109)	(132)
Encaissements liés à des cessions :			
- immobilisations corporelles	117	2	25
- immobilisations incorporelles	693	260	35
- titres	12 441	0	29
- autres immobilisations financières	37	261	108
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	0	(228)	63
Flux nets de trésorerie sur investissements	9 853	(59 365)	(5 887)
Flux de financement			
Décassements :			
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(43 923)	(25 555)	(21 302)
- dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(15)	(10)	(11)
- remboursements des dettes financières	(727)	(2 752)	(901)
Encaissements :			
- augmentation des capitaux propres	0	0	0
- subventions d'investissements (augmentation des autres fonds propres)	0	0	0
- augmentation des dettes financières	3 261	3 160	6 786
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	(41 404)	(25 157)	(15 428)
Incidence des variations de cours des devises	(45)	(62)	130
Incidence des reclassements en activité destinée à la vente	0	0	0
Variation de la trésorerie	70 456	(66 708)	(31 730)
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	(17 683)	49 025	80 755
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾	52 772	(17 683)	49 025

L'amélioration du besoin du fonds de roulement de 46 millions d'euros par rapport à décembre 2006 s'explique principalement par la réalisation de produits de SNC à recevoir (Financière du Loch) chez la Société Industrielle et Financière de l'Artois (42 millions d'euros).

(1) Voir Note 16.

Comptes consolidés

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Juste valeur IAS 32-39	Réserves	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2005	5 324	4 610	155 831	190 733	356 498	13 756	370 254
Variation des réserves de conversion				(13)	(13)	(5)	(18)
Augmentation de capital de la société mère							
Dividendes distribués				(21 296)	(21 296)	(11)	(21 307)
Variation de périmètre						(2)	(2)
IAS 32-39			153 637		153 637		153 637
Résultat de l'exercice				10 034	10 034	(4 400)	5 634
Capitaux propres au 31/12/2005	5 324	4 610	309 468	179 458	498 860	9 338	508 198
Variation des réserves de conversion				(32)	(32)	(30)	(62)
Augmentation de capital de la société mère							
Dividendes distribués				(25 555)	(25 555)	(10)	(25 565)
Variation de périmètre						(204)	(204)
IAS 32-39			305 611		305 611	2	305 613
Résultat de l'exercice				45 849	45 849	(3 241)	42 608
Capitaux propres au 31/12/2006	5 324	4 610	615 079	199 720	824 733	5 855	830 588
Variation des réserves de conversion				(45)	(45)	(41)	(86)
Augmentation de capital de la société mère							
Dividendes distribués				(43 923)	(43 923)	(15)	(43 938)
Variation de périmètre							
IAS 32-39			(179 944)		(179 944)	1	(179 943)
Résultat de l'exercice				67 384	67 384	560	67 944
Autres ⁽¹⁾				116	116	123	239
Capitaux propres au 31/12/2007	5 324	4 610	435 135	223 252	668 321	6 483	674 804

(1) Comprend principalement l'incidence des charges IFRS 2 (attribution de stock-options Bolloré SA).

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1 – Principes comptables

A – FAITS MARQUANTS

Au cours du premier semestre de l'exercice 2007, la filiale Financière de Sainte-Marine (détenue à 12 % par la Compagnie de Pleuven) a cédé 3,95 % de ses titres Vallourec pour 377 millions d'euros, réalisant une plus-value nette de frais de cession de 346 millions d'euros.

B – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

B.1 – Informations relatives à l'entreprise

La Société Industrielle et Financière de l'Artois est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social se situe au 31-32, quai de Dion-Bouton, 92811 Puteaux. La société est cotée à Paris.

En date du 19 mars 2008, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois (« le Groupe ») au 31 décembre 2007. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 6 juin 2008.

B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2007 sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2007. Ce référentiel comprend les normes comptables internationales et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) et par son prédécesseur, le Standard Interpretation Committee (SIC).

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

B.3 – Normes utilisées

Normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2007

• IFRS 7 « INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS » ET IAS 1 « AMENDEMENT RELATIF AUX INFORMATIONS PORTANT SUR LE CAPITAL »
Le Groupe a appliqué dans ses comptes la norme IFRS 7 et l'amendement d'IAS 1 résultant de la norme IFRS 7, à compter du 1^{er} janvier 2007. Ces textes ne modifient pas les traitements comptables appliqués aux instruments financiers, et leur application n'a donc eu aucune influence sur les états financiers du Groupe. L'information à fournir par catégorie d'instruments financiers ainsi que les précisions requises sur la gestion des risques et du capital de l'entreprise figurent dans les notes relatives aux instruments financiers et au capital de la présente annexe.

• IFRIC 7 « MODALITÉS PRATIQUES DE RETRAITEMENT DES ÉTATS FINANCIERS SELON IAS 29 "INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉCONOMIES HYPERINFLATIONNISTES" »

Le Groupe a appliqué l'interprétation IFRIC 7 à compter du 1^{er} janvier 2007. L'application de cette interprétation n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés de l'exercice 2007.

• IFRIC 10 « INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE ET DÉPRÉCIATION »
Cette interprétation, qui précise qu'on ne peut reprendre une dépréciation constatée lors d'un arrêté intermédiaire antérieur sur un goodwill ou un instrument de capitaux propres ou un actif financier enregistré au coût, a été appliquée par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2007, et n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007. Les deux interprétations suivantes, IFRIC 8 et IFRIC 9, apportent des clarifications sur la façon d'appliquer les normes IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » et IAS 39 « Instruments financiers ». Le Groupe n'a pas identifié de situation en cours où ces précisions viendraient à s'appliquer.

• IFRIC 8 « CHAMP D'APPLICATION D'IFRS 2 "PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS" »

L'interprétation IFRIC 8 précise que toute transaction donnant lieu à remise d'instruments de capitaux propres ou à paiement dont le montant dépend de la valeur d'un instrument de capitaux propres de l'entité doit être comptabilisée en application de la norme IFRS 2. Elle est applicable à compter du 1^{er} janvier 2007.

• IFRIC 9 « RÉEXAMEN DES DÉRIVÉS INCORPORÉS »

Cette interprétation, en vigueur à compter de 2007, précise les conditions dans lesquelles la valorisation d'un dérivé incorporé peut être revue postérieurement à son évaluation initiale.

Normes et interprétations d'application obligatoire postérieurement au 1^{er} janvier 2008

Les états financiers du Groupe au 31 décembre 2007 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2007 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2008 et postérieurement, qu'elles soient ou non adoptées par l'Union européenne à la date de publication des comptes 2007.

• RÉVISIONS D'IFRS 3 « REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES »

Cette norme révisée entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009. Elle revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêt dans les filiales après obtention du contrôle.

• IFRS 8 « SEGMENTS OPÉRATIONNELS »

Cette norme, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009, prévoit de présenter l'information sectorielle sur la base de la présentation utilisée en interne par le management.

• AMENDEMENT DE LA NORME IAS 23 « COÛTS D'EMPRUNTS »

Cet amendement sera applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Il prévoit la suppression de l'option de comptabilisation en charges des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, ou la construction d'un actif qualifié, c'est-à-dire nécessitant une longue période de préparation avant d'être utilisé ou vendu. Ces coûts devront être comptabilisés comme une composante du coût de l'actif.

• AMENDEMENT DE LA NORME IAS 1 « PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS »

Cet amendement, applicable au 1^{er} janvier 2009, vise à uniformiser les informations fournies dans les états financiers des entités, et introduit la notion de « résultat global ».

• INTERPRÉTATION IFRIC 12 « CONTRATS DE CONCESSION »

Cette interprétation est applicable à compter du 1^{er} janvier 2008. L'IFRIC a publié le 30 novembre 2006 l'interprétation IFRIC 12 « Contrats de concession » qui fait suite aux projets D12, D13 et D14, qui précisaient le champ d'application et le modèle comptable à retenir pour les contrats de concession.

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- la prestation liée au contrat revêt la nature de service public ;
- le concédant contrôle ou régle les services fournis, et fixe notamment le tarif de la prestation ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

En contrepartie de ses prestations de service, le concessionnaire comptabilise un actif dont la nature dépend de la façon dont sont rémunérées les prestations effectuées.

Si le risque de sous-utilisation de l'actif est à la charge du Groupe, un actif incorporel est comptabilisé.

Dans le cas contraire, si la rémunération est garantie par le concédant, la contrepartie du chiffre d'affaires lié au contrat est un actif financier de la catégorie des prêts et créances.

Le Groupe considère que les concessions qu'il opère ne relèvent pas de l'interprétation IFRIC 12, car, pour toutes ces concessions, les tarifs sont fixés par le concessionnaire, et non par le concédant.

Une description des contrats de concession en cours figure en note 7.

Le traitement comptable retenu actuellement par le Groupe est décrit dans la note B.6 « Règles et méthodes d'évaluation ».

Comptes consolidés

• IFRIC 11 « ACTIONS PROPRES ET TRANSACTIONS INTRAGROUPE » précise en particulier le traitement comptable à appliquer lorsque les salariés d'un sous-groupe se voient attribuer des actions de la société mère. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007.

• IFRIC 13 « PROGRAMMES DE FIDÉLISATION CLIENTS » traite de la comptabilisation des avantages offerts par une entité à ses clients lors de la vente d'un bien ou d'un service offrant le droit à ce client d'obtenir des biens ou des services gratuitement ou à prix réduit. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008.

• IFRIC 14 « ACTIFS DE RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ET OBLIGATION DE FINANCEMENT MINIMUM » traite de la comptabilisation des actifs de couverture des régimes de retraite. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le Groupe a commencé l'examen de ces nouveaux textes et estime, à ce stade, que leur adoption ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

• IFRIC 3 « DROIT D'ÉMISSION DES GAZ À EFFET DE SERRE »

Compte tenu du retrait par l'IASB de son interprétation IFRIC « Droits d'émission » et des incertitudes de comptabilisation qui en résultent, le Groupe n'a comptabilisé aucune incidence des quotas d'émission de CO₂.

B.4 - Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1^{er} janvier 2005 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

B.5 - Méthodes de consolidation

1. Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires, la situation nette ou le total du bilan sont supérieurs à 2 millions d'euros.

2. Opérations intragroupe

OPÉRATIONS N'AFFECTANT PAS LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

OPÉRATIONS AFFECTANT LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,

- entre deux entreprises intégrées proportionnellement,

- entre une société mise en équivalence et une société intégrée soit globalement soit proportionnellement.

3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements étrangers correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice, et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées. Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaie étrangère ou sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des « Écarts de conversion dans les capitaux propres ».

Le résultat de change issu de la conversion des éléments contributifs du besoin en fonds de roulement est imputé en résultat opérationnel.

5. Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2004, le Groupe utilise la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai. La différence constatée entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition constitue le *goodwill*.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément de l'écart d'acquisition s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupements d'entreprises prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans changement de méthode de consolidation

• ACQUISITION D'INTÉRÊTS COMPLÉMENTAIRES DANS UNE ENTITÉ CONSOLIDÉE
En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et constate en *goodwill* la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise.

• DIMINUTION DU POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS UNE FILIALE CONSOLIDÉE SANS MODIFICATION DE LA MÉTHODE DE CONSOLIDATION

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et comptabilise en résultat l'écart entre le prix de cession des titres et la quote-part de situation nette cédée.

7. Transfert interne de titres consolidés avec variation du pourcentage d'intérêt

En l'absence de dispositions spécifiques, le Groupe a appliqué le traitement comptable suivant : les titres des entités intégrées sont remis en valeur historique et les résultats internes sont éliminés. L'effet de la variation des intérêts détenus est reflété directement dans les capitaux propres part du Groupe en contrepartie des intérêts minoritaires, sans impact sur le total des capitaux propres.

B.6 - Règles et méthodes d'évaluation

1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour les chapitres suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur ;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2) ;
- l'estimation de produits à recevoir ou de charges à payer.
- l'évaluation des actifs biologiques (IAS 41).

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par la vente de biens et de services des secteurs industriels (Terminaux et Systèmes spécialisés).

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et de services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

4. Contrats de concession

Néant.

5. Coût net du financement

Le coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placements de trésorerie et les variations de valeur des dérivés affectés à la gestion du risque de taux.

6. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat des cessions de titres, le résultat de change, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la gestion du risque de taux.

7. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un goodwill dont l'amortissement n'est pas déductible, ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe reconnaît de manière systématique un impôt différé sur le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement.

8. Goodwill

Le goodwill correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs et passifs majorés le cas échéant de certains passifs éventuels relatifs à la société.

Les goodwill relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « Titres mis en équivalence ».

Les goodwill relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

Un goodwill est également constaté lorsque le montant d'un engagement d'achat d'intérêts minoritaires excède la part des réserves des minoritaires représentative de ces intérêts.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation et des logiciels informatiques et des licences WiMax. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût

Comptes consolidés

d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité à compter de la date de mise en service.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de vendre les produits issus de ce projet est démontrée ;
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation ;
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

Aucun projet de développement ne satisfait ces conditions au 31 décembre 2007.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions, installations spécifiques	8 à 25 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

11. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésore-

rie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principaux secteurs du Groupe.

12. Titres des sociétés mises en équivalence

Les participations dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée selon IFRS 3. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

L'application de la norme IAS 28 nécessite le suivi, à chaque clôture, des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés. Celui-ci se traduit par la prise en compte, dans la quote-part de résultat revenant au Groupe, d'un amortissement des actifs amortissables identifiés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition et d'un ajustement au titre des éventuelles pertes de valeur comptabilisées par l'entreprise associée.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (voir supra).

13. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et la part à plus d'un an des prêts, créances, dépôts et obligations. Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation des sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours moyen de Bourse du dernier mois de l'exercice.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente par rapport au coût d'acquisition historique et que celle-ci est assimilée à une perte de valeur significative et/ou durable, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat. Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les actifs de transaction à long terme, principalement des instruments financiers dérivés. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture.

La catégorie « Prêts, créances, dépôts et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations. Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

14. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables. Le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

15. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspondent en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Ce poste inclut les disponibilités sans risque de non-transférabilité ainsi que les valeurs mobilières de placement réalisables à moins de trois mois. Les soldes créditeurs de banques sont constatés dans les passifs financiers courants.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

17. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, à la vente, à l'émission ou à l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

18. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

19. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions, de la société mère et des sociétés apparentées, sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution de stock-options et les offres de souscription au plan d'épargne Groupe représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération. S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, pour les plans réglés en actions.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

20. Engagements envers le personnel

• AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par des actuaires indépendants suivant la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé. Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge (ou en profit, selon le sens).

Si ces droits ne sont pas acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuarielles excédant 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné (méthode « du corridor »).

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues.

Comptes consolidés

Les montants des paiements futurs des avantages du personnel sont basés sur des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant un taux moyen de 4,45 % au 31 décembre 2007 (3,85 % au 31 décembre 2006). Le montant net de la période, qui correspond à la somme du coût des services rendus, de l'effet de l'actualisation sous déduction de la rentabilité attendue des actifs du régime est comptabilisé en frais de personnel.

• AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les autres avantages du personnel sont provisionnés au bilan. Ils comprennent les engagements relatifs aux médailles du travail ainsi que la couverture des frais médicaux dans certaines filiales.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

21. Emprunts et dettes financières

Les passifs financiers comprennent principalement les emprunts, dettes financières et concours bancaires courants. La part à moins d'un an des passifs financiers est comptabilisée en passifs financiers courants. Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des passifs financiers de transaction, qui sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie au compte de résultat.

Les créances cédées à des tiers par le biais de contrats de mobilisations de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe.

22. Engagement d'achat d'intérêts minoritaires

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières avec pour contrepartie un goodwill si le montant de l'engagement excède la valeur des intérêts minoritaires à acquérir.

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture, et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

23. Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée par pôle de métiers en premier niveau d'analyse et par zone géographique en second niveau compte tenu de l'organisation du Groupe, et ce, conformément aux dispositions d'IAS 14.

Les activités principales par secteur sont les suivantes :

- Terminaux et Systèmes spécialisés : conception, fabrication et ventes de terminaux spécialisés, bornes, contrôles d'accès et identification automatique ;
- Médias : production et diffusion dans le domaine audiovisuel (télévision, presse écrite, cinéma...), technologies de l'information et de la communication, investissements dans le secteur publicitaire ;
- autres activités : portefeuille de participations, plantations.

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France, y compris Dom-Tom ;
- Europe, hors France ;
- Asie-Pacifique ;
- Amériques.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 27.

Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

NOTE 2 – Principales variations de périmètre

EXERCICE 2007

Au second semestre 2007, la société Typos Graphic a absorbé la société Techni-conseil, et a été renommée IER Graphic.

EXERCICE 2006

La société Rivaud Loisirs Communication (mise en équivalence au 31 décembre 2005) a été déconsolidée du périmètre de la Société Industrielle et Financière de l'Artois à fin décembre 2006, en raison de sa faible activité et du fait que le Groupe ne détenait pas une influence notable sur cette société.

EXERCICE 2005

La société IER Nordic AB a été liquidée au mois de décembre.

NOTE 3 – Comparabilité des comptes

Aux variations de périmètre de consolidation près et compte tenu de reclassements mineurs entre les postes constituant les résultats opérationnels, les comptes de l'exercice 2007 sont comparables à ceux des exercices 2006 et 2005.

La note 27 décrit l'incidence des variations de périmètre 2007 sur les chiffres clés, les données 2007 étant ramenées au périmètre 2006.

Notes sur le bilan

NOTE 4 – Goodwill

Évolution des goodwill

(en milliers d'euros)

Au 31/12/2005

Au 31 décembre 2005	6 731
Acquisition	57
Cession	0
Variation de change	0
Autres	0
Au 31 décembre 2006	6 788
Acquisition	0
Cession	0
Variation de change	0
Autres	0
Au 31 décembre 2007	6 788

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet chaque année de tests de valeur. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT), mesurée par activité, est calculée par la méthode d'actualisation des cash-flows opérationnels prévisionnels après impôt. Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT, et intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques). En règle générale, les flux de trésorerie sont calculés à partir des budgets opérationnels puis sont extrapolés en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés, et avec les perspectives définies par le management. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie avec un taux de croissance modéré.

Ces tests ont été effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écart significatif avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

Ventilation par secteur d'activité

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Terminaux et Systèmes spécialisés	6 788	6 788	6 731
Autres activités	0	0	0
Total	6 788	6 788	6 731

Le tableau ci-dessous reprend les hypothèses retenues pour tester les principaux goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT) :

(en milliers d'euros)

Terminaux
et Systèmes spécialisés

Valeur nette comptable du goodwill	6 788
Paramètres du modèle applicables aux flux de trésorerie :	
- taux de croissance sur prévisions de N+2 à N+5	- 1,3 % à 8,8 %
- taux de croissance sur valeur terminale	1,5 %
- coût moyen pondéré du capital (WACC)	6,3 % à 7,2 %
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0

Comptes consolidés

NOTE 5 – Immobilisations incorporelles

ÉVOLUTION EN 2007

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Concessions, brevets, frais de recherche	6 929	308	(182)	0	(17)	148	7 186
Fonds commerciaux	3 770	0	(95)	0	(99)	(1)	3 575
Autres	173	7	0	0	7	(180)	7
Valeurs brutes	10 872	315	(277)	0	(109)	(33)	10 768
Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Concessions, brevets, frais de recherche	(5 365)	(694)	181	0	15	128	(5 735)
Fonds commerciaux	(2 831)	(33)	95	0	99	1	(2 669)
Autres	(172)	0	0	0	(7)	179	0
Amortissements et provisions	(8 368)	(727)	276	0	107	308	(8 404)
Valeurs nettes	2 504	(412)	(1)	0	(2)	275	2 364

ÉVOLUTION EN 2006

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
Concessions, brevets, frais de recherche	6 228	978	(235)	0	(42)	0	6 929
Fonds commerciaux	4 265	0	(385)	0	(110)	0	3 770
Autres	193	0	0	0	(20)	0	173
Valeurs brutes	10 686	978	(620)	0	(172)	0	10 872
Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
Concessions, brevets, frais de recherche	(4 775)	(790)	165	0	39	(4)	(5 365)
Fonds commerciaux	(1 965)	(1 008)	50	0	92	0	(2 831)
Autres	(192)	0	0	0	20	0	(172)
Amortissements et provisions	(6 932)	(1 798)	215	0	151	(4)	(8 368)
Valeurs nettes	3 754	(820)	(405)	0	(21)	(4)	2 504

NOTE 6 – Immobilisations corporelles

ÉVOLUTION EN 2007

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Terrains	2 434	0	0	0	0	0	2 434
Constructions	32 260	207	(6)	0	0	0	32 461
Installations techniques, matériels	16 887	1 298	(151)	0	11	(132)	17 913
Autres	5 740	718	(253)	0	(84)	(1)	6 120
Immobilisations en cours	275	195	0	0	0	(275)	195
Avances, acomptes	0	9	0	0	0	0	9
Valeurs brutes	57 596	2 427	(410)	0	(73)	(408)	59 132

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Terrains	(17)	0	0	0	0	0	(17)
Constructions	(9 359)	(889)	4	0	0	0	(10 244)
Installations techniques, matériels	(8 870)	(1 867)	161	0	(8)	122	(10 462)
Autres	(4 433)	(375)	167	0	66	9	(4 566)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	(22 679)	(3 131)	332	0	58	131	(25 289)
Valeurs nettes	34 917	(704)	(78)	0	(15)	(277)	33 843

Les investissements sont détaillés par secteur d'activité dans la note 27.

ÉVOLUTION EN 2006

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
Terrains	2 053	381	0	0	0	0	2 434
Constructions	32 756	376	(1 022)	0	0	150	32 260
Installations techniques, matériels	17 125	2 540	(3 627)	0	(26)	875	16 887
Autres	6 770	395	(1 266)	0	(108)	(51)	5 740
Immobilisations en cours	494	275	0	0	0	(494)	275
Avances, acomptes	493	0	0	0	0	(493)	0
Valeurs brutes	59 691	3 967	(5 915)	0	(134)	(13)	57 596

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
Terrains	(17)	0	0	0	0	0	(17)
Constructions	(9 197)	(957)	862	0	0	(67)	(9 359)
Installations techniques, matériels	(10 743)	(1 677)	3 543	0	18	(11)	(8 870)
Autres	(5 252)	(443)	1 156	0	77	29	(4 433)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	(25 209)	(3 077)	5 561	0	95	(49)	(22 679)
Valeurs nettes	34 482	890	(354)	0	(39)	(62)	34 917

Les investissements sont détaillés par secteur d'activité dans la note 26.

BIENS PRIS EN CRÉDIT-BAIL ET RETRAITÉS EN CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	185	0	0	185
Constructions	1 396	(85)	(755)	641
Autres immobilisations	1 060	(106)	(530)	530
Total	2 641	(191)	(1 285)	1 356

Au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	185	0	0	185
Constructions	1 396	(85)	(670)	726
Autres immobilisations	1 060	(106)	(424)	636
Total	2 641	(191)	(1 094)	(1 547)

Comptes consolidés

Au 31 décembre 2005 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	185	0	0	185
Constructions	1 396	(85)	(585)	811
Autres immobilisations	1 060	(106)	(318)	742
Total	2 641	(191)	(903)	1 738

NOTE 7 – Contrats de locations

CONTRATS DE LOCATIONS SIMPLES EN TANT QUE PRENEUR

Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Paiements minimaux	(15 398)	(3 810)	(11 388)	(200)
Revenus des sous-locations	0	0	0	0
Total	(15 398)	(3 810)	(11 388)	(200)

Au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Paiements minimaux	(10 200)	(2 982)	(7 133)	(85)
Revenus des sous-locations	(1 205)	(1 205)	0	0
Total	(11 405)	(4 187)	(7 133)	(85)

Au 31 décembre 2005 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Paiements minimaux	(13 980)	(3 379)	(10 426)	(175)
Revenus des sous-locations	(4 252)	(924)	(3 328)	0
Total	(18 232)	(4 303)	(13 754)	(175)

NOTE 8 – Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2005	2 770
Variation du périmètre de consolidation ⁽¹⁾	(917)
Quote-part de résultat (voir analyse résultat ci-dessous)	7
Autres mouvements	0
Au 31 décembre 2006	1 860
Variation du périmètre de consolidation	0
Quote-part de résultat (voir analyse résultat ci-dessous)	(547)
Autres mouvements	0
Au 31 décembre 2007	1 313

(1) La diminution des titres mis en équivalence provient principalement de la déconsolidation de la société Rivaud Loisirs Communication pour 917 milliers d'euros. Cette société n'étant plus consolidée à fin décembre 2006, sa participation est enregistrée au bilan en titres non cotés (voir note 9 « Autres actifs financiers »).

ÉVALUATION DES TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence a été évaluée et testée à la clôture des comptes 2007. Aucune dépréciation n'est apparue nécessaire à l'issue des tests réalisés.

MONTANT DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007		Au 31/12/2006		Au 31/12/2005		Secteur d'activité
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	
Rivaud Loisirs Communication	0	0	0	0	(4)	917	Média
Rivaud Innovation	(547)	1 313	7	1 860	357	1 853	Autres activités
Total	(547)	1 313	7	1 860	353	2 770	

NOTE 9 – Autres actifs financiers

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	598 571	(5 776)	592 795	778 697	(5 766)	772 931	416 276	(4 894)	411 382
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	551	0	551	501	0	501	705	0	705
Total	599 122	(5 776)	593 346	779 198	(5 766)	773 432	416 981	(4 894)	412 087

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006 Valeur nette	Acquisitions ⁽¹⁾	Cessions	Variation juste valeur ⁽²⁾	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Au 31/12/2007 Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	772 931	0	(145)	(179 943)	(28)	(20)	592 795
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	501	96	(35)	0	0	(11)	551
Total	773 432	96	(180)	(179 943)	(28)	(31)	593 346

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005 Valeur nette	Acquisitions ⁽¹⁾	Cessions	Variation juste valeur ⁽²⁾	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Au 31/12/2006 Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	411 382	55 266	13	305 612	(18)	676	772 931
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	705	71	(260)	0	0	(15)	501
Total	412 087	55 337	(247)	305 612	(18)	661	773 432

(1) La colonne « Acquisitions » inclut les acquisitions de titres consolidés dont l'élimination apparaît dans la colonne « Autres mouvements ».

(2) Les cessions de titres de participation réalisées au cours de l'exercice ont entraîné la reprise en compte de résultat d'une partie des réserves de réévaluation des instruments financiers (IAS 32-39) à concurrence de - 12,7 millions d'euros.

Comptes consolidés

DÉTAIL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Sociétés (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007		Au 31/12/2006		Au 31/12/2005	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Financière V	4,00 %	16 296	4,00 %	16 930	4,00 %	11 794
Plantations des Terres Rouges ^{(1) (2)}	22,81 %	262 415	22,81 %	285 620	22,80 %	139 222
Bolloré Médias Investissements ⁽³⁾	-	-	-	-	12,00 %	11 998
Financière de Sainte-Marine ⁽³⁾	-	-	-	-	12,00 %	53 894
Bolloré ⁽²⁾	4,03 %	139 791	4,03 %	160 483	2,40 %	60 162
Financière de l'Odét ⁽²⁾	4,54 %	92 354	4,54 %	93 558	4,50 %	70 835
Compagnie du Cambodge ⁽²⁾	-	-	0,63 %	12 811	0,60 %	5 441
SAFA ⁽²⁾	8,88 %	1 546	8,88 %	1 389	8,90 %	983
Financière du Loch	11,95 %	28 312	11,95 %	79 560	12,00 %	56 990
Rivaud Loisirs Communication	17,71 %	897	17,71 %	917	-	-
Compagnie de Pleuven ⁽³⁾	12,00 %	51 150	12,00 %	121 617	-	-
Autres titres	-	34	-	46	-	63
Total		592 795		772 931		411 382

(1) La Société Industrielle et Financière de l'Artois ne détient pas d'influence notable sur Plantations des Terres Rouges malgré sa participation de 22,81 %, ses titres étant privés de droits de vote en raison du contrôle qu'exerce Plantations des Terres Rouges sur Société Industrielle et Financière de l'Artois (via ses participations directes et indirectes dans cette dernière). Par voie de conséquence, la société Plantations des Terres Rouges n'est pas consolidée dans le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois.

(2) Valorisation des titres au cours de Bourse de décembre pour les sociétés cotées.

(3) La société Compagnie de Pleuven a été constituée fin 2005 et a reçu en 2006 par voie d'apport les titres Bolloré Médias Investissements, Financière de Sainte-Marine et Financière de Port-la-Forêt, détenus auparavant par les sociétés Société Industrielle et Financière de l'Artois, Compagnie du Cambodge et Bolloré.

NOTE 10 – Autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres créances d'exploitation à plus d'un an	1 753	(1 248)	505	1 588	(1 190)	398	1 435	(1 099)	336
Comptes de régularisation à long terme	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1 753	(1 248)	505	1 588	(1 190)	398	1 435	(1 099)	336

NOTE 11 – Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	12 723	(3 644)	9 079	13 134	(4 360)	8 774	15 137	(3 480)	11 657
Produits en cours, intermédiaires et finis	13 954	(3 370)	10 584	13 822	(3 983)	9 839	16 283	(3 315)	12 968
Voyages en cours	0	0	0	20	0	20	0	0	0
Marchandises	2 572	(964)	1 608	4 532	(1 472)	3 060	7 788	(2 474)	5 314
Total	29 249	(7 978)	21 271	31 508	(9 815)	21 693	39 208	(9 269)	29 939

NOTE 12 – Échéancier des créances

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2007	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Provisions 31/12/2007	Valeur nette au 31/12/2007
Actifs non courants					
Autres actifs non courants	1 753	0	1 753	(1 248)	505
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	60 182	60 182	0	(1 851)	58 331
Impôts courants	3 507	3 507	0	0	3 507
Autres actifs courants	964	964	0	0	964
Trésorerie et équivalents de trésorerie	83 641	83 641	0	0	83 641

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2006	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Provisions 31/12/2006	Valeur nette au 31/12/2006
Actifs non courants					
Autres actifs non courants	1 588	0	1 588	(1 190)	398
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	90 350	90 350	0	(1 634)	88 716
Impôts courants	1 545	1 545	0	0	1 545
Autres actifs courants	727	727	0	0	727
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 352	10 352	0	0	10 352

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2005	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Provisions 31/12/2005	Valeur nette au 31/12/2005
Actifs non courants					
Autres actifs non courants	1 435	0	1 435	(1 099)	336
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	62 579	62 579	0	(1 613)	60 966
Impôts courants	3 518	3 518	0	0	3 518
Autres actifs courants	491	491	0	0	491
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84 168	84 168	0	0	84 168

NOTE 13 – Clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés à moins d'un an	58 426	(1 851)	56 575	46 639	(1 599)	45 040	60 568	(1 578)	58 990
Créances sociales et fiscales d'exploitation à moins d'un an	280	0	280	150	0	150	112	0	112
Fournisseurs débiteurs	394	0	394	285	0	285	817	0	817
Comptes courants actifs à moins d'un an	727	0	727	1 008	0	1 008	951	0	951
Autres créances d'exploitation à moins d'un an	77	0	77	427	(35)	392	131	(35)	96
Autres créances	278	0	278	41 841	0	41 841	0	0	0
Total	60 182	(1 851)	58 331	90 350	(1 634)	88 716	62 579	(1 613)	60 966

Comptes consolidés

NOTE 14 – Impôt courant actif

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants – actif	3 507	0	3 507	1 545	0	1 545	3 518	0	3 518
Total	3 507	0	3 507	1 545	0	1 545	3 518	0	3 518

NOTE 15 – Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Prêts, créances et obligations à moins d'un an	0	0	0	2	0	2	3	0	3
Actifs à la juste valeur en résultat à moins d'un an	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs disponibles à la vente à moins d'un an	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation court terme	964	0	964	725	0	725	488	0	488
Total	964	0	964	727	0	727	491	0	491

NOTE 16 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	3 292	0	3 292	5 284	0	5 284	7 139	0	7 139
Valeurs mobilières de placement liquides	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conventions de trésorerie – actif	80 349	0	80 349	5 068	0	5 068	77 029	0	77 029
Trésorerie et équivalents de trésorerie	83 641	0	83 641	10 352	0	10 352	84 168	0	84 168
Conventions de trésorerie – passif	(29 146)	0	(29 146)	(26 289)	0	(26 289)	(33 325)	0	(33 325)
Concours bancaires courants	(1 723)	0	(1 723)	(1 746)	0	(1 746)	(1 818)	0	(1 818)
Trésorerie nette	52 772	0	52 772	(17 683)	0	(17 683)	49 025	0	49 025

NOTE 17 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2007, le capital social de la Société Industrielle et Financière de l'Artois s'élève à 5 324 000 euros, divisé en 266 200 actions ordinaires d'un nominal de 20 euros chacune. Au cours de la période close le 31 décembre 2007, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 266 200 actions.

ÉVOLUTION DU CAPITAL

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2007.

GESTION DU CAPITAL SOCIAL

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de la Société Industrielle et Financière de l'Artois sont soumis à l'acceptation préalable de l'Assemblée générale des actionnaires, ainsi que les distributions de dividendes.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net/capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé comprend les emprunts et dettes financières à court et à long terme nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des dérivés actifs (voir note 21 « Passif financier et endettement financier net »).

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

Résultat par action

(en milliers d'euros)

	2007	2006	2005
Résultat net part du Groupe des activités totales, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	67 384	45 849	10 034
Résultat net part du Groupe des activités totales, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	67 384	45 849	10 034
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	67 384	45 849	10 034
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	67 384	45 849	10 034

Nombre de titres émis au 31 décembre

	2007	2006	2005
Nombre de titres émis	266 200	266 200	266 200
Nombre de titres d'autocontrôle	0	0	0
Nombre de titres en circulation	266 200	266 200	266 200
Plan d'options de souscription d'actions	0	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	266 200	266 200	266 200
Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base	266 200	266 200	266 200
Nombre moyen pondéré de titres dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription	0 ⁽¹⁾	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution	266 200	266 200	266 200

(1) Les options de souscription dont le prix d'exercice majoré de la juste valeur des services à rendre par les bénéficiaires jusqu'à obtention des droits est supérieur à la moyenne annuelle du cours de Bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action du fait de leur effet non dilutif.

Comptes consolidés

NOTE 18 – Provisions pour risques et charges

Exercice 2007 (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations de périmètre	Augmen- tations	Diminutions		Autres	Variations de change	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties			Avec utilisation	Sans utilisation			
Provisions pour litiges	2 138	0	0	0	1 582	(534)	(641)	300	0	2 845
Autres provisions pour risques	1 061	0	0	0	95	(31)	0	(300)	(5)	819
Restructurations	110	0	0	0	184	(100)	(10)	0	0	184
Autres provisions pour charges	1 043	0	0	0	521	(369)	(788)	766	0	1 173
Total provisions à moins d'un an	4 352	0	0	0	2 382	(1 034)	(1 439)	766	(5)	5 021
Provisions pour litiges	0	0	0	0	909	0	(407)	0	8	511
Provisions pour risques filiales	853	0	0	0	0	0	(144)	0	0	709
Autres provisions pour risques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour impôts	1 023	0	0	0	0	(386)	0	0	0	637
Obligations contractuelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	766	0	0	0	0	0	0	(766)	0	0
Total autres provisions	2 642	0	0	0	909	(386)	(551)	(766)	8	1 857
Total	6 994	0	0	0	3 291	(1 420)	(1 990)	0	3	6 878

IMPACT (NET DES CHARGES ENCOURUES) AU COMPTE DE RÉSULTAT EN 2007

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Autres	Impact net
Résultat opérationnel	(3 281)	0	1 990	0	(1 291)
Résultat financier	(10)	0	0	0	(10)
Charge d'impôt	0	0	0	0	0
Total	(3 291)	0	1 990	0	(1 301)

PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2007, le Groupe a des litiges avec l'Administration fiscale pour un montant global de 532 milliers d'euros ; le risque non couvert par une provision s'élève à 153 milliers d'euros. Le Groupe est confiant dans la résolution en sa faveur des procédures en cours.

Exercice 2006 (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations de périmètre	Augmen- tations	Diminutions		Autres	Variations de change	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties			Avec utilisation	Sans utilisation			
Provisions pour litiges	1 916	0	0	0	1 787	(665)	(900)	0	0	2 138
Autres provisions pour risques	24	0	0	0	1 407	0	(371)	1	0	1 061
Restructurations	1 143	0	0	0	0	(462)	(571)	0	0	110
Autres provisions pour charges	1 453	0	0	0	527	(6)	(931)	0	0	1 043
Total provisions à moins d'un an	4 536	0	0	0	3 721	(1 133)	(2 773)	1	0	4 352
Provisions pour litiges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques filiales	781	0	0	0	72	0	0	0	0	853
Autres provisions pour risques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour impôts	1 130	0	0	0	416	(522)	(1)	0	0	1 023
Obligations contractuelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	1 034	0	0	0	0	(229)	(39)	0	0	766
Total autres provisions	2 945	0	0	0	488	(751)	(40)	0	0	2 642
Total	7 481	0	0	0	4 209	(1 884)	(2 813)	1	0	6 994

IMPACT (NET DES CHARGES ENCOURUES) AU COMPTE DE RÉSULTAT EN 2006

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Autres	Impact net
Résultat opérationnel	(3 793)	0	2 812	0	(981)
Résultat financier	0	0	0	0	0
Charge d'impôt	(416)	0	1	0	(415)
Total	(4 209)	0	2 813	0	(1 396)

PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2006, le Groupe a des litiges avec l'Administration fiscale pour un montant global de 532 milliers d'euros ; le risque non couvert par une provision s'élève à 484 milliers d'euros. Le Groupe est confiant dans la résolution en sa faveur des procédures en cours.

NOTE 19 – Engagements envers le personnel

ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total
Valeur actualisée des obligations non financées	2 034	132	2 166	2 273	145	2 418	2 338	139	2 477
Écarts actuariels non comptabilisés	369	0	369	(34)	0	(34)	(173)	0	(173)
Actifs du régime	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	2 403	132	2 535	2 239	145	2 384	2 165	139	2 304

Comptes consolidés

COMPOSANTES DE LA CHARGE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total
Coût des services rendus	(180)	(17)	(197)	(192)	(17)	(209)	(201)	(18)	(219)
Charges d'intérêt	(94)	(6)	(100)	(88)	(5)	(93)	(97)	(6)	(103)
Rendement attendu des actifs du régime	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés	(2)	(2)	(4)	0	0	0	0	0	0
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	5	33	38	(1)	14	13	4	(2)	2
Coûts des engagements envers le personnel	(271)	8	(263)	(281)	(8)	(289)	(294)	(26)	(320)

MOUVEMENTS SUR LE PASSIF/ACTIF NET COMPTABILISÉ AU BILAN

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total
Au 1^{er} janvier	2 239	145	2 384	2 165	139	2 304	1 942	124	2 066
Augmentation	271	(8)	263	281	8	289	294	26	320
Diminution	(107)	(5)	(112)	(207)	(2)	(209)	(73)	(11)	(84)
Écart de conversion	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Activités destinées à la vente (IFRS 5)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre	2 403	132	2 535	2 239	145	2 384	2 165	139	2 304

HYPOTHÈSES D'ÉVALUATION

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Hypothèses	2007	2006	2005
Taux d'actualisation	4,45 %	3,85 %	3,50 %
Rendement attendu des actifs	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Augmentation des salaires	2,10 %	2,10 %	2,10 %
Augmentation des retraites	1,60 %	1,00 %	1,00 %
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,70 %	2,50 %	2,50 %
Durée résiduelle	18 ans	18 ans	18 ans

Selon les réglementations et usages en vigueur dans les pays, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Un engagement est dès lors calculé selon une méthode d'évaluation actuarielle (unités de crédit projetées) et reflété par une provision au bilan.

Les hypothèses actuarielles principales (taux d'actualisation et d'inflation) sont homogénéisées pour l'ensemble des pays où le Groupe est implanté. Les autres hypothèses (table de mortalité, taux de progression des salaires, taux de rotation) varient selon les pays où ces avantages sont octroyés. Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite « du corridor » (les pertes et gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité).

RÉCONCILIATION ENTRE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS EN COUVERTURE À L'OUVERTURE ET À LA CLÔTURE

Il n'existe pas d'actifs de couverture sur les engagements du Groupe.

SENSIBILITÉ DES ENGAGEMENTS DE COUVERTURE MALADIE À UN POINT D'ÉVOLUTION DES COÛTS MÉDICAUX

	Évolution des coûts médicaux	
	De - 1 %	De + 1 %
Variation des engagements de couverture maladie	- 15,12 %	19,63 %

NOTE 20 – Échéancier des dettes

Au 31 décembre 2007
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	23 115	22 791	324	0
Autres emprunts et dettes assimilées	31 347	31 163	184	0
Total dettes financières	54 462	53 954	508	0
Passifs non courants				
Autres provisions	1 857	0	1 857	0
Autres passifs non courants	25	0	25	0
Dettes des passifs courants				
Provisions (part à moins d'un an)	5 021	5 021	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	58 037	58 037	0	0
Impôts courants	4 502	4 502	0	0
Autres passifs courants	6 277	6 277	0	0

Au 31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	20 093	16 288	3 805	0
Autres emprunts et dettes assimilées	28 912	28 434	478	0
Total dettes financières	49 005	44 722	4 283	0
Passifs non courants				
Autres provisions	2 642	0	2 642	0
Autres passifs non courants	70	0	70	0
Dettes des passifs courants				
Provisions (part à moins d'un an)	4 352	4 352	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	39 133	39 133	0	0
Impôts courants	8 751	8 751	0	0
Autres passifs courants	4 014	4 014	0	0

Comptes consolidés

Au 31 décembre 2005
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	19 370	14 423	4 947	0
Autres emprunts et dettes assimilées	36 588	35 688	843	57
Total dettes financières	55 958	50 111	5 790	57
Passifs non courants				
Autres provisions	2 945	0	2 945	0
Autres passifs non courants	1 716	0	1 716	0
Dettes des passifs courants				
Provisions (part à moins d'un an)	4 536	4 536	0	0
Fournisseurs et autres créiteurs	46 926	46 926	0	0
Impôts courants	7 363	7 363	0	0
Autres passifs courants	6 354	6 354	0	0

Les produits et charges comptabilisés en compte de résultat de la période pour ces passifs financiers sont présentés dans la note 29 « Résultat financier ».

NOTE 21 – Passif financier et endettement financier net

Endettement financier net
(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	23 115	20 093	19 370
Autres emprunts et dettes assimilées	31 347	28 912	36 588
Passifs à la juste valeur en résultat	0	0	0
Endettement financier brut	54 462	49 005	55 958
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	(83 641)	(10 352)	(84 168)
Actifs en juste valeur en résultat, dont :	0	0	0
- dérivés actifs non courants ⁽²⁾	0	0	0
- dérivés actifs courants ⁽³⁾	0	0	0
Endettement financier net	(29 179)	38 653	(28 210)

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie - Voir note 16.

(2) Inclus dans le poste « Autres actifs financiers » - Voir note 9.

(3) Inclus dans le poste « Autres actifs courant » - Voir note 15.

Selon la devise (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007				Au 31/12/2006			
	Total	Euros	Dollars	Autres devises	Total	Euros	Dollars	Autres devises
Emprunts auprès des établissements de crédit (a)	23 115	20 816	0	2 299	20 093	18 325	2	1 766
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	31 347	31 153	0	194	28 912	28 912	0	0
Total passifs au coût amorti (a + b)	54 462	51 969	0	2 493	49 005	47 237	2	1 766

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005			
	Total	Euros	Dollars	Autres devises
Emprunts auprès des établissements de crédit (a)	19 370	18 379	0	991
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	36 588	36 559	4	25
Total passifs au coût amorti (a + b)	55 958	54 938	4	1 016

Selon le taux (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit (a)	23 115	4 724	18 391	20 093	2 534	17 559	19 370	15 992	3 378
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	31 347	0	31 347	28 912	103	28 809	36 588	34	36 554
Total passifs au coût amorti (a + b)	54 462	4 724	49 738	49 005	2 637	46 368	55 958	16 026	39 932

NOTE 22 – Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Autres dettes d'exploitation à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Autres passifs non courants	0	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation à long terme	70	0	0	(43)	(2)	0	25
Total	70	0	0	(43)	(2)	0	25

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales à plus d'un an	1 718	0	0	(1 718)	0	0	0
Autres dettes d'exploitation à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Autres passifs non courants	0	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation à long terme	(2)	0	0	30	(1)	43	70
Total	1 716	0	0	(1 688)	(1)	43	70

NOTE 23 – Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs à moins d'un an	26 340	0	0	(604)	24	0	25 760
Dettes sociales et fiscales d'exploitation à moins d'un an	9 525	0	0	182	(20)	0	9 687
Clients créditeurs	1 050	0	0	(55)	(2)	0	993
Comptes courants – passif à moins d'un an	(1 760)	0	0	6	0	0	(1 754)
Autres dettes d'exploitation à moins d'un an	1 618	0	0	5 801	(18)	0	7 401
Autres dettes	2 360	0	0	14 133	(543)	0	15 950
Total	39 133	0	0	19 463	(559)	0	58 037

Comptes consolidés

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs à moins d'un an	28 978	0	0	(2 424)	(214)	0	26 340
Dettes sociales et fiscales d'exploitation à moins d'un an	10 029	0	0	(462)	(42)	0	9 525
Clients créditeurs	1 243	0	0	(191)	(1)	(1)	1 050
Comptes courants – passif à moins d'un an	(1 699)	0	0	(306)	244	1	(1 760)
Autres dettes d'exploitation à moins d'un an	4 621	0	0	(2 872)	(131)	0	1 618
Autres dettes	3 754	0	0	(708)	(628)	(58)	2 360
Total	46 926	0	0	(6 963)	(772)	(58)	39 133

NOTE 24 – Impôts courants passif

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Impôts courants – passif	8 751	0	0	(4 234)	(15)	0	4 502

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties				
Impôts courants – passif	7 363	0	0	1 394	(6)	0	8 751

NOTE 25 – Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Produits constatés d'avance à moins d'un an	4 014	0	0	2 384	(121)	0	6 277
Autres dettes et comptes de régularisation courants	0	0	0	0	0	0	0
Total	4 014	0	0	2 384	(121)	0	6 277

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties				
Produits constatés d'avance à moins d'un an	6 354	0	0	(2 246)	(50)	(44)	4 014
Autres dettes et comptes de régularisation courants	0	0	0	0	0	0	0
Total	6 354	0	0	(2 246)	(50)	(44)	4 014

Notes sur le compte de résultat

NOTE 26 – Informations sectorielles des activités poursuivies

VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En 2007 (en milliers d'euros)	Terminaux et Systèmes spécialisés	Médias et télécoms	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires	157 463	0	0	0	157 463
Dotations nettes aux amortissements	(3 836)	0	(1)	0	(3 837)
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	1 213	0	0	0	1 213
Autres charges opérationnelles nettes					(157 015)
Résultat opérationnel	(1 722)	0	(454)	0	(2 176)
Résultat financier					68 345
Part de résultat dans les entreprises associées	0	0	(547)	0	(547)
Impôt sur les résultats					2 322
Résultat net des activités poursuivies					67 944
Investissements corporels et incorporels	2 741	0	0	0	2 741
Actifs sectoriels					
Goodwill	6 788	0	0		6 788
Actifs corporels et incorporels	36 207	0	0	0	36 207
Titres mis en équivalence	0	0	1 313	0	1 313
Actifs sectoriels courants	79 602	0	0	0	79 602
Total actifs sectoriels	122 597	0	1 313	0	123 910
Passifs sectoriels					
Provisions sectorielles	8 755	0	0	0	8 755
Passifs sectoriels courants	43 775	0	14 282	(20)	58 037
Total passifs sectoriels	52 530	0	14 282	(20)	66 792

Comptes consolidés

En 2006 (en milliers d'euros)	Terminaux et Systèmes spécialisés	Médias et télécoms	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires	167 691	0	0	0	167 691
Dotations nettes aux amortissements	(4 599)	0	0	0	(4 599)
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	(644)	0	0	0	(644)
Autres charges opérationnelles nettes					(167 135)
Résultat opérationnel	(4 137)	0	(550)	0	(4 687)
Résultat financier					51 090
Part de résultat dans les entreprises associées	0	0	7	0	7
Impôt sur les résultats					(3 802)
Résultat net des activités poursuivies					42 608
Investissements corporels et incorporels	4 945	0	0	0	4 945
Actifs sectoriels					
Goodwill	6 788	0	0		6 788
Actifs corporels et incorporels	37 420	0	1	0	37 421
Titres mis en équivalence	0	0	1 860	0	1 860
Actifs sectoriels courants	68 566	0	41 843	0	110 409
Total actifs sectoriels	112 774	0	43 704	0	156 478
Passifs sectoriels					
Provisions sectorielles	8 334	0	0	0	8 334
Passifs sectoriels courants	39 068	0	85	(20)	39 133
Total passifs sectoriels	47 402	0	85	(20)	47 467

En 2005 (en milliers d'euros)	Terminaux et Systèmes spécialisés	Médias et télécoms	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires	182 243	0	0	0	182 243
Dotations nettes aux amortissements	(4 411)	0	0	0	(4 411)
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	(5 001)	0	0	0	(5 001)
Autres charges opérationnelles nettes					(175 140)
Résultat opérationnel	(6 208)	0	3 899	0	(2 309)
Résultat financier					8 243
Part de résultat dans les entreprises associées	0	(4)	357	0	353
Impôt sur les résultats					(653)
Résultat net des activités poursuivies					5 634
Investissements corporels et incorporels	5 234	0	0	0	5 234
Actifs sectoriels					
Goodwill	6 731	0	0	0	6 731
Actifs corporels et incorporels	38 425	0	1	(190)	38 236
Titres mis en équivalence	0	917	1 853	0	2 770
Actifs sectoriels courants	90 566	0	347	(7)	90 906
Total actifs sectoriels	135 722	917	2 201	(197)	138 643
Passifs sectoriels					
Provisions sectorielles	8 634	0	0	0	8 634
Passifs sectoriels courants	45 169	0	1 784	(27)	46 926
Total passifs sectoriels	53 803	0	1 784	(27)	55 560

Les transactions entre secteurs sont effectuées aux conditions de marché.

VENTILATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Europe hors France	Afrique	Amériques	Asie/ Pacifique	Total
En 2007						
Chiffre d'affaires	89 831	39 829	0	20 272	7 530	157 463
Actifs sectoriels :						
- immobilisations incorporelles	2 118	209	0	33	4	2 364
- immobilisations corporelles	30 326	3 156	0	252	109	33 843
Investissements corporels et incorporels	2 282	205	0	150	104	2 741
En 2006						
Chiffre d'affaires	99 205	43 813	0	18 374	6 298	167 691
Actifs sectoriels :						
- immobilisations incorporelles	2 226	257	0	21	0	2 504
- immobilisations corporelles	31 281	3 307	0	290	38	34 916
Investissements corporels et incorporels	4 573	319	0	43	10	4 945
En 2005						
Chiffre d'affaires	104 935	55 265	0	17 588	4 456	182 243
Actifs sectoriels :						
- immobilisations incorporelles	3 173	250	0	331	0	3 754
- immobilisations corporelles	30 589	3 417	0	421	55	34 482
Investissements corporels et incorporels	4 922	162	0	136	14	5 234

NOTE 27 – Principales évolutions à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	2007	Variations de périmètre	Variations de change	2007 Périmètre et change constants	2006	2005
Chiffre d'affaires	157 463	0	1 850	159 313	167 691	182 243
Résultat opérationnel	(2 176)	0	(192)	(2 369)	(4 687)	(2 309)
Résultat financier	68 345	0	(9)	68 336	51 090	8 243

NOTE 28 – Résultat opérationnel

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	157 463	167 691	182 243
Achats et charges externes	(98 529)	(108 162)	(117 280)
Locations et charges locatives	(3 965)	(4 421)	(4 531)
Frais de personnel	(54 621)	(55 516)	(55 741)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(2 624)	(5 213)	(9 413)
Plus ou moins-value sur cessions d'actifs non financiers	987	(564)	(158)
Pertes et gains de change nets	(449)	(480)	(114)
Pertes et bénéfices attribués	0	0	0
Autres charges opérationnelles	(1 482)	(5 700)	(3 759)
Autres produits opérationnels	1 044	7 678	6 444
Résultat opérationnel	(2 176)	(4 687)	(2 309)

Comptes consolidés

NOTE 29 – Résultat financier

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Coût net du financement			
Charges d'intérêts	(2 451)	(2 103)	(1 561)
Escomptes nets	(41)	(52)	(58)
Revenus des créances financières	1 270	1 140	1 804
Sous-total	(1 222)	(1 015)	185
Autres produits et charges financiers			
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement	71 692	10 164	9 927
Produit net de cession des titres et des valeurs mobilières de placement	12 278	0	110
Provisions sur titres et valeurs mobilières de placement	(10)	(5)	(23)
Autres (net)	(14 393)	41 946	(1 956)
Sous-total	69 567	52 105	8 058
Résultat financier	68 345	51 090	8 243

NOTE 30 – Impôts sur les bénéfices

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Impôts exigibles	(1 431)	(5 183)	(1 407)
Report en arrière des déficits	0	0	107
Économie d'impôt due aux intégrations fiscales	105	389	539
Sous-total impôts sur les bénéfices	(1 326)	(4 794)	(761)
Impôts sur les distributions	0	0	0
Impôts différés nets	3 648	992	108
Sous-total impôts différés	3 648	992	108
Total	2 322	(3 802)	(653)

RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Résultat net consolidé	67 944	42 608	5 634
Résultat net des sociétés mises en équivalence	547	(7)	(353)
Charge (produit) d'impôt	(2 322)	3 802	653
Résultat avant impôt	66 169	46 403	5 934
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %	34,93 %
Profit (charge) théorique d'impôt	(22 784)	(15 978)	(2 073)
Rapprochement			
Différences permanentes	21 405	3 242	4 438
Plus-values non imposées au taux courant	0	10 142	0
Impôt différé (activation)	3 766	1 388	271
Crédit d'impôts	(874)	(2 374)	(3 817)
Différences dues aux taux d'impôts des sociétés étrangères	821	35	154
Reclassement IFRS 5	0	0	0
Autres	(12)	(257)	374
Produit (charge) réel d'impôt	2 322	(3 802)	(653)

Le taux d'impôt utilisé pour la rationalisation de la charge d'impôt correspond au taux d'impôt global auquel est taxée la société mère.

ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Reports fiscaux déficitaires	4 039	0	0
Provisions pour avantages au personnel	802	746	746
Marges en stocks et autres éliminations de résultats internes	551	526	611
Annulation des réévaluations	0	0	0
Différences temporaires sociales	1 677	2 124	2 127
Différence entre valeurs fiscales et valeurs consolidées des immobilisations	0	0	0
Autres retraitements	40	(4)	(1 177)
Impôts différés nets liés aux retraitements IFRS	(4 635)	(4 764)	(5 055)
Provisions fiscales	(558)	(394)	0
Crédit-bail	(270)	(227)	(194)
Actifs et passifs d'impôts différés nets	1 646	(1 993)	(2 942)

REPORTS DÉFICITAIRES NON ACTIVÉS

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Déficits reportables	12 984	12 506	10 494
Amortissements réputés différés	0	0	0
Moins-values à long terme	665	570	700
Total	13 649	13 076	11 194

ÉVOLUTION AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Impôts différés - actif	3 844	0	0	2 791	(15)	1	6 621
Impôts différés - passif	5 837	0	0	(862)	(1)	1	4 975

ÉVOLUTION AU 31 DÉCEMBRE 2006

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties				
Impôts différés - actif	2 904	0	0	988	(47)	(1)	3 844
Impôts différés - passif	5 846	0	0	(3)	(6)	0	5 837

Comptes consolidés

Autres informations

NOTE 31 – Effectifs moyens des activités poursuivies

	2007	2006	2005
Cadres	288	327	347
Agents de maîtrise/employés et ouvriers	608	673	678
Total	896	1 000	1 025
Ventilation des effectifs par activité	2007	2006	2005
Terminaux et Systèmes spécialisés	896	1 000	1 025
Total	896	1 000	1 025

NOTE 32 – Rémunération des dirigeants

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Avantages à court terme	437	404	404
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0	0
Avantages à long terme	0	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0	0
Paie en actions ⁽¹⁾	258	0	0

Les montants indiqués ci-dessus sont ceux versés au cours de l'exercice aux membres du Conseil d'administration et aux mandataires sociaux.

(1) Le Groupe a accordé des options de souscription d'actions Bolloré SA à des salariés ou mandataires sociaux du Groupe. Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « Share-based payment » à ce plan de souscription d'actions. À la date d'octroi, le 8 juin 2007, la juste valeur des options accordées a été calculée par un expert indépendant selon le modèle Black and Scholes, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période (258 milliers d'euros sur l'exercice 2007) correspondant à la durée d'acquisition des options.

NOTE 33 – Transactions avec les entreprises liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Convention de trésorerie et comptes courants - actif	80 979	5 688	77 977
Convention de trésorerie et comptes courants - passif	(29 146)	(26 289)	(33 325)
Clients et autres débiteurs	201	42 254	195
Fournisseurs et autres créditeurs	(14 583)	(256)	(1 937)
Chiffre d'affaires	245	352	232
Achats et charges externes	(2 200)	(1 676)	(659)

NOTE 34 – Engagements donnés

31 décembre 2007

(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	498	427	71	0
Avals, cautions et garanties	3 830	3 830	0	0
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques*	5 413	0	0	5 413

* DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nant	Total du poste de bilan	% correspondant
Sur immobilisations incorporelles					
Nantissement sur fonds de commerce					
- Automatic System Belgium	01/07/2002	illimité	5 413	(1)	

(1) S'agissant d'une création, ce fonds de commerce n'est pas valorisé dans les comptes.

31 décembre 2006

(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	487	413	74	0
Avals, cautions et garanties	1 963	0	1 963	0
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques*	5 413	0	0	5 413

* DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nant	Total du poste de bilan	% correspondant
Sur immobilisations incorporelles					
Nantissement sur fonds de commerce					
- Automatic System Belgium	01/07/2002	illimité	5 413	(1)	

(1) S'agissant d'une création, ce fonds de commerce n'est pas valorisé dans les comptes.

31 décembre 2005

(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	315	315	0	0
Avals, cautions et garanties	4 123	0	4 123	0
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques	0	0	0	0

Comptes consolidés

NOTE 35 – Engagements reçus

31 décembre 2007
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçus	100	100	0	0
Autres engagements reçus	0	0	0	0

31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçus	100	100	0	0
Autres engagements reçus	0	0	0	0

31 décembre 2005
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçus	123	123	0	0
Autres engagements reçus	0	0	0	0

NOTE 36 – Autres engagements financiers

31 décembre 2007
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Ventes à terme de devises	6 159	6 159	0	0
Achats à terme de devises	0	0	0	0
Ventes à terme de produits	0	0	0	0
Achats à terme de produits	0	0	0	0
Position ouverte sur marché IPE ⁽¹⁾	0	0	0	0

(1) International Petroleum Exchange..

31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Ventes à terme de devises	4 135	4 135	0	0
Achats à terme de devises	0	0	0	0
Ventes à terme de produits	0	0	0	0
Achats à terme de produits	0	0	0	0
Position ouverte sur marché IPE ⁽¹⁾	0	0	0	0

(1) International Petroleum Exchange..

31 décembre 2005
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Ventes à terme de devises	3 471	3 471	0	0
Achats à terme de devises	0	0	0	0
Ventes à terme de produits	0	0	0	0
Achats à terme de produits	0	0	0	0
Position ouverte sur marché IPE ⁽¹⁾	0	0	0	0

(1) International Petroleum Exchange..

NOTE 37 – Engagements hors bilan réciproques

Néant.

NOTE 38 – Informations sur les instruments financiers**GESTION DU RISQUE DE CHANGE****Principes**

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises tant en export/vente qu'en import/achat supérieurs à 150 mille euros ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, elle demande à chaque fin de mois une couverture auprès de la cellule de gestion, sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à trente ou soixante jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme). En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché ou d'avance pour protéger le cours budget.

Positions

Au niveau du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois, les flux en devises ne sont pas significatifs.

GESTION DU RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2007, la dette totale brute s'élève à 54 millions d'euros (déduction non faite des équivalents de trésorerie, soit 84 millions d'euros) dont 52 millions d'endettement en euros.

La Direction générale décide de la mise en place de couverture de taux. Seules des couvertures de type ferme (swap de taux, FRA) sont utilisées pour gérer le risque de taux de la dette du Groupe.

Au 31 décembre 2007, après couverture, la part de l'endettement financier net à taux fixe s'élevait à 8,7 % de l'endettement total (taux variable 91,3 %).

RISQUE ACTION**Risque de contrepartie**

Le portefeuille d'actions cotées du Groupe a été valorisé à sa juste valeur dans les comptes au 31 décembre 2007 selon les normes IAS 32-39.

Toute contrepartie bancaire intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie doit avoir obtenu l'aval de la Direction financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

RISQUE CRÉDIT

Le Groupe analyse ses créances clients au cas par cas, et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

NOTE 39 – Événement postérieur à la clôture

Néant.

NOTE 40 – Liste des sociétés consolidées

Libellé	Siège	% intérêt 2007	% intérêt 2006	SIREN / Pays/Territoire
I. Par intégration globale				
Société Industrielle et Financière de l'Artois	Puteaux	Mère	Mère	562 078 261
Automatic Control Systems Inc.	New York	52,11	52,11	États-Unis
Automatic Systems America Inc.	Montréal	52,11	52,11	Canada
Automatic Systems America USA Inc.	Plattsburgh	52,11	52,11	États-Unis
Automatic Systems Belgium SA	Wavre	52,11	52,11	Belgique
Automatic Systems Equipment Ltd	Birmingham	52,11	52,11	Royaume-Uni
Automatic Systems Española SA	Barcelone	52,11	52,11	Espagne
Automatic Systems France SA	Paris	52,10	52,10	304 395 973
Barrière Contrôle d'Accès SARL	Paris	52,10	52,10	420 248 031
IER GmbH	Uetze	52,11	52,11	Allemagne
IER Graphic (ex-Tupos-graphic)	Avelin	52,11	52,11	330 345 158
IER Impresoras Especializadas	Madrid	52,11	52,11	Espagne
IER Inc.	Richardson	52,11	52,11	États-Unis
IER Ltd	Southall	52,11	52,11	Royaume-Uni
IER Pte Ltd	Singapour	52,11	52,11	Singapour
IER SA	Suresnes	52,11	52,11	622 050 318
Printex Europe SA	Froyennes	33,49	33,49	Belgique
Socarfi	Puteaux	96,20	96,20	612 039 099
Techni-conseil	Avelin	NC	52,11	351 979 232
II. Par mise en équivalence				
Rivaud Innovation	Puteaux	23,84	23,84	390 054 815

NC : non consolidée.

Comptes consolidés

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Société Industrielle et Financière de l'Artois relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- votre société apprécie la valeur des écarts d'acquisition selon les modalités décrites au paragraphe 11 « Dépréciation d'actifs non financiers » de la note 1 - B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe ;

- les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur selon les modalités décrites au paragraphe 13 « Actifs financiers non courants » de la même note 1 - B.6.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables et sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié :

- le caractère approprié et la correcte application des méthodes d'évaluation suivies par votre société ;
- la cohérence et la pertinence des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés
Thierry Quéron

AEG Finances
Philippe Bailly

Comptes sociaux

58	Bilan
59	Compte de résultat
60	Annexe aux comptes sociaux
61	Notes sur le bilan notes 1 à 6
63	Notes sur le compte de résultat notes 7 à 11
64	Informations diverses notes 12 à 16
65	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices
66	Filiales et participations au 31 décembre 2007
68	Rapport général des Commissaires aux comptes
69	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et les engagements réglementés

Comptes sociaux

Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	2007			Total 2006
		Montant brut	Amortissement et provision	Net	
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles	1-2				
Autres immobilisations corporelles		4	4	0	1
Immobilisations financières	1-2				
Autres participations		73 941	7 046	66 895	71 703
Autres titres immobilisés		91 497		91 497	91 497
Total		165 442	7 050	158 392	163 201
Créances	3				
Autres créances		79 878		79 878	46 437
Divers					
Disponibilités		7		7	
Comptes de régularisation	3				
Charges constatées d'avance		12		12	12
Total		79 897	0	79 897	46 449
Total général		245 339	7 050	238 289	209 650

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Montant net 31/12/2007	Montant net 31/12/2006
Capitaux propres	4		
Capital social ou individuel		5 324	5 324
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 610	4 609
Écarts de réévaluation		229	229
Réserves			
Réserve légale		532	532
Réserves réglementées			
Autres réserves		144 727	144 727
Report à nouveau		4 179	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		64 399	48 102
Total		223 999	203 523
Provisions pour risques et charges	5		
Provisions pour charges			48
Total		0	48
Dettes			
Dettes financières	3		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7	54
Dettes d'exploitation	3-6		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		50	85
Dettes fiscales et sociales		0	5 940
Dettes diverses	3-6		
Autres dettes		14 232	
Total		14 290	6 079
Total général		238 289	209 650

Compte de résultat

(en milliers d'euros)

	Notes	2007	2006
Chiffre d'affaires net		0	0
Autres produits	8	35	0
Total des produits d'exploitation		35	0
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes	7	431	448
Impôts, taxes et versements assimilés		21	17
Autres charges	8	34	34
Total des charges d'exploitation		486	499
Résultat d'exploitation		(451)	(499)
Produits financiers	9		
Produits financiers de participations		71 658	51 866
Autres intérêts et produits assimilés		1 104	1 031
Reprises sur provisions et transferts de charges		18	186
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		0	0
Total des produits financiers	9	72 780	53 083
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions		560	18
Intérêts et charges assimilés		14 234	
Total des charges financières	9	14 794	18
Résultat financier		57 987	53 065
Résultat courant avant impôt		57 536	52 566
Produits exceptionnels	10		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		12 441	
Reprises sur provisions et transferts de charges		48	105
Total des produits exceptionnels		12 490	105
Charges exceptionnelles	10		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		48	50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 266	
Total des charges exceptionnelles		4 315	50
Résultat exceptionnel		8 175	55
Impôts sur les bénéfices	11	1 312	4 519
Total des produits		85 305	53 188
Total des charges		20 907	5 086
Bénéfice ou perte		64 399	48 102

Comptes sociaux

Annexe aux comptes sociaux

Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, les normes et les méthodes comptables découlant du plan comptable général 1999, conformément au règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la comptabilité et du Comité de la réglementation comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût historique d'acquisition, exception faite de certains titres de participation pour lesquels a été retenue la valeur réévaluée déterminée selon les modalités légales de la réévaluation au 31 décembre 1976.

À la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité et/ou des perspectives d'avenir ainsi que de la valeur d'utilité de la participation.

2. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

NOTE 1 – Actif immobilisé

VALEURS BRUTES

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Autres	4			4
Immobilisations financières				
Participations	78 207		4 266	73 491
Autres titres immobilisés	91 497			91 497
Total	169 708	0	4 266	165 442

RÉÉVALUATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

L'incidence de la réévaluation légale de 1976 sur les immobilisations existantes au 31 décembre 2007 se résume comme suit :

Immobilisations non amortissables

(en milliers d'euros)	Valeur en coût historique	Réévaluation	Valeur réévaluée
Participations	890	2 950	3 840

La réserve de réévaluation créée en contrepartie, au passif du bilan, pour un montant de 2,95 millions d'euros, a été incorporée au capital au cours de l'exercice 1984-1985, par décision du Conseil d'administration du 17 octobre 1984.

NOTE 2 – Amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	Amortissements cumulés au 01/01/2007	Dotations linéaires	Reprises	Amortissements cumulés au 31/12/2007
Immobilisations corporelles				
Autres	3	1		4
Immobilisations financières				
Titres de participations	6 504	560	18	7 046
Total	6 508	561	18	7 050

NOTE 3 – État des échéances, des créances et des dettes

État des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Actif circulant			
État	32	32	
Autres créances	79 846	79 846	
Comptes de régularisation			
Charges constatées d'avance	12	12	
Total	79 890	79 890	

Comptes sociaux

État des dettes (en milliers d'euros)

	Montant brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunts auprès des établissements de crédit	7	7		
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs	50	50		
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes	14 232	14 232		
Total	14 290	14 290		

NOTE 4 – Capitaux propres et variation de la situation nette

Le capital social au 31 décembre 2007 est de 5 324 000 euros, divisé en 266 200 actions de 20 euros chacune, dont aucune ne bénéficie d'un droit de vote double.

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 01/01/2007	Affectation du résultat N-1	Autres mouvements	Résultat de l'exercice 2007	Capitaux propres au 31/12/2007
Capital social	5 324				5 324
Primes	4 609				4 609
Écarts de réévaluation	229				229
Réserve légale	532				532
Autres réserves	144 727				144 727
Report à nouveau		4 179			4 179
Résultat de l'exercice	48 102	(48 102)		64 399	64 399
Total	203 523	49 923		64 399	223 999

NOTE 5 – État des provisions

(en milliers d'euros)	Montant au 01/01/2007	Dotations	Reprises Avec utilisation	Sans utilisation	Montant au 31/12/2007
Provisions pour risques et charges					
Pour contentieux fiscal	48		48		0
Total	48	0	48		0

NOTE 6 – Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

- Fournisseurs et comptes rattachés 50 milliers d'euros
- Impôts et taxes 32 milliers d'euros

Notes sur le compte de résultat

NOTE 7 – Autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)	2007	2006
Honoraires	(324)	(361)
Publicité	(64)	(51)
Services bancaires et frais sur titres	(44)	(35)
Divers	0	(1)
Total	(431)	(448)

NOTE 8 – Autres charges et produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	2007	2006
Autres produits	35	0
Jetons versés	(34)	(34)
Total	1	(34)

NOTE 9 – Résultat financier

(en milliers d'euros)	2007	2006
Revenus des titres de participation	71 658	10 025
Autres intérêts des conventions de trésorerie	1 103	1 026
Autres intérêts et produits assimilés	(14 232)	41 846
Dotations et reprises sur provisions	(542)	168
Total	57 987	53 065

NOTE 10 – Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2007	2006
Charges et produits nets sur opérations en capital	8 175	0
Dotations et reprises sur provision	0	105
Charges et produits exceptionnels sur opération de gestion	0	(50)
Total	8 175	55

NOTE 11 – Ventilation de l'impôt sur les sociétés

(en milliers d'euros)	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	57 536	(1 105)	56 431
Résultat exceptionnel	8 175	(207)	7 968
Total	65 711	(1 312)	64 399

Comptes sociaux

Informations diverses

NOTE 12 – Effectif moyen

Néant.

NOTE 13 – Rémunérations des dirigeants

Jetons de présence 34 milliers d'euros

NOTE 14 – Engagements hors bilan

La Société Industrielle et Financière de l'Artois a consenti à Edmond Marchegay une option d'achat de 5 % du capital d'IER, sa filiale à 52,11 %. Cette option peut être exercée entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2009 à un prix global de 4,25 millions d'euros, soit une valorisation de 85 millions d'euros d'IER. La Société Financière et Industrielle de l'Artois a garanti un prix de rachat égal à quinze fois le résultat net par action de l'exercice précédant le rachat. Ce dernier ne pourra intervenir avant le 30 juin 2009.

Au 31 décembre 2007, la levée de cette option n'étant pas probable, aucun coût n'a été provisionné dans les comptes de la société mère.

NOTE 15 – Informations concernant les entreprises liées

Sont considérées comme des entreprises liées les entreprises qui sont intégrées globalement dans les comptes consolidés du Groupe.

BILAN

(en milliers d'euros)	Montant net	Dont entreprises liées
Autres participations	66 895	66 879
Autres titres immobilisés	91 497	91 497
Autres créances de l'actif circulant	79 846	79 846
Charges constatées d'avance	12	1
Autres dettes d'exploitation	14 232	14 232

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Montant net	Dont entreprises liées
Produits financiers	72 781	72 778
Charges financières	(14 794)	(14 764)
Résultat exceptionnel	8 175	8 168

NOTE 16 – Consolidation

Les comptes de la société sont intégrés globalement dans la consolidation de la société :

Bolloré

Odet

29500 Ergué-Gabéric

Les informations financières relatives au Groupe Bolloré sont disponibles sur le site www.bolloré.com.

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications	2003	2004	2005	2006	2007
I. Situation financière en fin d'exercice					
Capital social ⁽¹⁾	5 210	5 324	5 324	5 324	5 324
Nombre d'actions émises	260 500	266 200	266 200	266 200	266 200
Nombre maximal d'actions à créer :	5 700	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice des droits de souscription	5 700	-	-	-	-
II. Résultat global des opérations effectives (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	4 393	7 164	13 890	52 349	66 205
Impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	1 886	1 501	163	4 519	1 312
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	4 811	4 876	13 834	48 102	64 399
Montant des bénéfices distribués	20 840	21 296	25 555	43 923	54 837
III. Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	10,00	21,00	52,00	180,00	243,78
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	18,00	18,00	52,00	181,00	241,92
Dividende versé à chaque actionnaire	80,00	80,00	96,00	165,00	206,00
IV. Personnel					
Nombre de salariés	-	-	-	-	-
Montant masse salariale ⁽¹⁾	(6)	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux ⁽¹⁾	3	-	-	-	-

(1) En milliers d'euros.

(2) Entre parenthèses : produit d'impôt.

Comptes sociaux

Filiales et participations au 31 décembre 2007

Société (en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% de capital détenu	Valeur brute
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société				
1) FILIALES (50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)				
IER	12 560	(7 733)	52,11	4 454
2) PARTICIPATIONS (DE 10 % À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)				
Rivaud Innovation	12 160	(6 733)	23,45	2 852
Plantation des Terres Rouges	17 029	488 560	22,81	11 683
Rivaud Loisirs Communication	7 400	(2 585)	17,71	1 771
Compagnie de Pleuven	136 201	4 566	12,00	16 341
Financière du Loch	236 940	(119 069)	11,95	28 312
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				
1) FILIALES (NON REPRISES AU PARAGRAPHE A1)				
Filiales françaises (ensemble)				84
Filiales étrangères (ensemble)				
2) PARTICIPATIONS (NON REPRISES AU PARAGRAPHE A2)				
Participations françaises (ensemble)				
Participations étrangères (ensemble)				
Total				65 497

Valeur nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividendes encaissés en 2007	SIRET
4 454	-	-	85 322	(3 717)	-	622 050 318 00063
1 072	-	-	-	(2 260)	-	390 054 815 00027
11 683	-	-	-	109 060	9 324	Société étrangère
849	-	-	118	(51)	-	428 773 980 00019
16 341	-	-	-	511 104	60 773	442 134 177 00017
28 312	-	-	-	(119 146)	41 841	417 537 628 00014
60	-	-				
62 771					111 938	

Comptes sociaux

Rapport général des Commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société industrielle et Financière de l'Artois, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
 - la justification de nos appréciations,
 - les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation selon les modalités décrites dans le paragraphe 1 des méthodes et principes comptables de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables et sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié :

- le caractère approprié et la correcte application de l'approche retenue par votre société,
- la cohérence et la pertinence des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celle-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés
Thierry Quéron

AEG Finances
Philippe Bailly

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et les engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents dont elles sont issues.

Votre Conseil d'administration du 6 décembre 2007 a autorisé la cession à la société Plantations des Terres Rouges de 3 542 actions Compagnie du Cambodge pour un montant de 12 432 420 euros.

Administrateurs intéressés :

- Vincent Bolloré ;
- Hubert Fabri ;
- Comte de Ribes ;
- Bolloré Participations ;
- PF Representation.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Votre Conseil d'administration du 30 septembre 2004 a consenti à Monsieur Marchegay une option d'achat de 5 % du capital d'IER, valorisé à 85 millions d'euros pour 100 % du capital.

Cette option pourra être levée entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2009.

Votre société garantit à Monsieur Marchegay un prix de rachat, au 30 juin 2009, égal à 15 fois le résultat net par action de l'exercice précédent ledit rachat.

Aucune levée d'option n'est intervenue au cours de l'exercice 2007.

Paris, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés
Thierry Quéron

AEG Finances
Philippe Bailly



Résolutions

- 72 Résolutions présentées
à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

Résolutions

Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

Première résolution

(APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2007)

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Président sur le contrôle interne et du rapport général des Commissaires aux comptes ainsi que des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve dans toutes leurs parties lesdits comptes et rapports tels qu'ils lui sont présentés et qui font ressortir un bénéfice de 64 398 931,63 euros.

Elle prend acte qu'aucune dépense et charge non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés n'a été engagée au cours de l'exercice.

Deuxième résolution

(AFFECTATION DU RÉSULTAT)

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 64 398 931,63 euros. L'Assemblée générale, conformément aux propositions du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	64 398 931,63
Report à nouveau antérieur	4 178 895,38
Bénéfice distribuable	68 577 827,01
Dividende	54 837 200,00
Au compte « Report à nouveau »	13 740 627,01

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à **206 euros** par action au nominal de 20 euros, en progression de 25 % par rapport à 2006.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Ce dividende sera, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, mis en paiement le 16 juin 2008.

Conformément aux dispositions légales, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice	2006	2005	2004
Nombre d'actions	266 200	266 200	266 200
Dividende (en euros)	165,00 ⁽¹⁾	96,00 ⁽¹⁾	80,00 ⁽²⁾
Montant distribué (en millions d'euros)	43,92	25,55	21,30

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2005 et 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

(2) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2004 était éligible à la réfaction de 50 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

Troisième résolution

(APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2007)

L'Assemblée générale approuve les comptes consolidés qui se traduisent par un résultat net de 67,94 millions d'euros, dont 67,38 millions d'euros part du Groupe, contre un résultat net de 42,6 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Quatrième résolution

(RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR)

L'Assemblée générale ordinaire ratifie la cooptation comme nouvel administrateur de Cédric de Baillencourt, décidée par le Conseil d'administration du 6 décembre 2007, pour la durée du mandat qui restait à courir de Michel Roqueplo, décédé, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera en 2010 sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cinquième résolution

(RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR)

L'Assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat d'Edmond Marchegay arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, le renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Sixième résolution

(APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES)

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, établi conformément aux prescriptions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des déclarations qui y sont inscrites et en approuve les conclusions.

Septième résolution

(POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Autres informations réglementées

74	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux
75	Attestation du rapport financier
75	Document d'information annuel

Autres informations réglementées

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux (article 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers)

MONTANT DES HONORAIRES PAR RÉSEAU

(en milliers d'euros)

			Constantin Associés				AEG – Harmand			
			Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
Au 31/12/2007	Total 2007	Total 2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit										
• Commissariat aux comptes										
• Société Industrielle et Financière de l'Artois	33	81	28	53	12	23	5	28	11	41
– Filiales	244	220	203	180	88	77	41	40	89	59
• Autres missions légales et accessoires										
– Société Industrielle et Financière de l'Artois	0	0			0	0			0	0
– Filiales	0	0			0	0			0	0
Sous-total	277	301	231	233	100	100	46	68	100	100
Autres prestations										
• Juridique, fiscal, social	0	0			0	0			0	0
• Autres	0	0			0	0			0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	277	301	231	233	100	100	46	68	100	100

Au 31/12/2006	Total 2006	Total 2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Audit										
• Commissariat aux comptes										
– Société Industrielle et Financière de l'Artois	81	33	53	18	23	8	28	15	41	27
– Filiales	220	245	180	205	77	92	40	40	59	73
• Autres missions légales et accessoires										
– Société Industrielle et Financière de l'Artois	0	0			0	0			0	0
– Filiales	0	0			0	0			0	0
Sous-total	301	278	233	223	100	100	68	55	100	100
Autres prestations										
• Juridique, fiscal, social	0	0			0	0			0	0
• Autres	0	0			0	0			0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	301	278	233	223	100	100	68	55	100	100

Au 31/12/2005	Total 2005	Total 2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Audit										
• Commissariat aux comptes										
– Société Industrielle et Financière de l'Artois	33	15	18	15	8	9	15		27	0
– Filiales	245	189	205	151	92	89	40	38	73	100
• Autres missions légales et accessoires										
– Société Industrielle et Financière de l'Artois	0	0			0	0			0	0
– Filiales	0	0			0	0			0	0
Sous-total	278	204	223	166	100	98	55	38	100	100
Autres prestations										
• Juridique, fiscal, social	0	0			0	0			0	0
• Autres	0	0			0	0			0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	278	207	223	169	100	100	55	38	100	100

Attestation du rapport financier

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

le 29 avril 2008

Cédric de Baillencourt,
Président-Directeur général

Document d'information annuel

Informations périodiques et occasionnelles disponibles sur le site Internet de la société (www.sif-artois.com)

COMMUNIQUÉS

20/03/2008	Résultats 2007 Avis financier : <i>La Tribune</i> (20 mars 2008)
15/02/2008	Chiffre d'affaires 2007
14/11/2007	Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2007
13/11/2007	Addendum aux résultats semestriels 2007
27/09/2007	Résultats du premier semestre 2007 Avis financier : <i>La Tribune</i> (1 ^{er} octobre 2007)
07/08/2007	Rapport financier semestriel 2007
01/06/2007	Communiqué de mise à disposition du rapport du président sur le contrôle interne
22/05/2007	Mise en ligne du rapport annuel 2006
21/05/2007	Avis de convocation
21/05/2007	Modalités de mise à disposition/consultation des informations art. R. 225-83 du Code de commerce
15/05/2007	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
30/04/2007	Montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes
22/03/2007	Résultats année 2006 Avis financiers : <i>L'Agefi</i> (26 mars 2007) <i>L'Agefi hebdo</i> (29 mars 2007)
12/02/2007	Chiffre d'affaires 2006

DÉCLARATIONS D'OPÉRATIONS SUR TITRES DE LA FINANCIÈRE DE L'ARTOIS

Néant.

RAPPORT ANNUEL (DISPONIBLE AU SIÈGE)

30/05/2008 Rapport annuel 2007

01/06/2007 Rapport annuel 2006

PUBLICATIONS (DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : WWW.SIF-ARTOIS.COM)

30/04/2008 Rapport annuel 2007

24/05/2007 Document d'information annuel

22/05/2007 Rapport annuel 2006

25/05/2007 Rapport du Président sur le contrôle interne

Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (Balo)

13/02/2008	Chiffre d'affaires annuel 2007
14/11/2007	Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2007
24/10/2007	Comptes du premier semestre 2007 et rapport des Commissaires aux comptes
10/08/2007	Chiffre d'affaires du premier semestre 2007
04/07/2007	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2006
14/05/2007	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
18/04/2007	Publication des comptes annuels 2006
06/04/2007	Avis de convocations pour l'Assemblée générale ordinaire et l'Assemblée générale extraordinaire
14/02/2007	Chiffres d'affaires année 2006

Informations déposées au greffe du tribunal de commerce de Nanterre

09/07/2007	Dépôt des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 (dépôt n° 11371 du 9 juillet 2007)
09/07/2007	Dépôt des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2006 (dépôt n° 11370 du 9 juillet 2007)
06/07/2007	Dépôt des statuts - Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2007 (dépôt n° 19684 du 6 juillet 2007)

Autres informations réglementées

Informations mises à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue des Assemblées générales de la Société Industrielle et Financière de l'Artois

PRÉALABLEMENT AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES MIXTES DU 6 JUIN 2007

- L'avis de réunion valant convocation paru dans le Balo n° 42 du 6 avril 2007
- L'avis de convocation paru dans le journal des annonces légales *Le Quotidien Juridique* n° 98 du 16 mai 2007
- Les statuts
- L'inventaire des éléments actifs et passifs du patrimoine de la société
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2006, ainsi que le tableau des affectations de résultat, l'inventaire des valeurs mobilières, les comptes consolidés et le rapport sur la gestion du Groupe
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
- Le rapport du Conseil d'administration
- Le rapport du Conseil d'administration sur les résolutions à titre extraordinaire
- Le rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne
- Le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- Le texte des projets de résolutions
- La liste des administrateurs avec l'indication de leurs fonctions dans d'autres sociétés
- La liste des conventions relevant des dispositions de l'article L. 225-39 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006
- Le tableau récapitulatif des délégations de pouvoir accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital
- La liste des actionnaires arrêtée par la société trois jours ouvrés qui précèdent l'Assemblée générale

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE L'ARTOIS

TOUR BOLLORÉ

31-32, QUAI DE DION-BOUTON

92811 PUTEAUX CEDEX - FRANCE

TÉL. : + 33 (0)1 46 96 44 33

FAX : + 33 (0)1 46 96 44 22

WWW.SIF-ARTOIS.COM

Bolloré 